

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
24 MAI 2024

RAPPORT ANNUEL

**JUSTE
UN MONDE
JUSTE ET
SOLIDAIRE**





**MERCI !
À CELLES ET CEUX QUI FONT LE MAS
ET CONTRIBUENT À SON ACTION**

LES ÉQUIPES SALARIÉES
LES BÉNÉVOLES OPÉRATIONNELS
ET LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS
ET ENTREPRISES PARTENAIRES

LES AUTORITÉS

LES COLLECTIVITÉS

4
6
10
12

RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT GÉNÉRAL

AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

Info-Droits-Victimes

14

TANDEM

15

Stages de citoyenneté

16

18

PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

Péniche Accueil

Centre d'Accueil et d'Orientation

La Cantina

Ateliers Sésame

Latitude

Centre Feydel Liotard

Safran

L'Éclaircie - Maison Simone VEIL

Olympe

Salva - La Clairière

Mejanne

L'Avancée

Cellule Hôtel

La Station

La Base

Résidence

Logement Accompagné

Le Cèdre

Les Bruyères

40

SANTÉ ET ADDICTION

Pause Diabolo

Laboratoire CCM

Ligne 37

Darjely

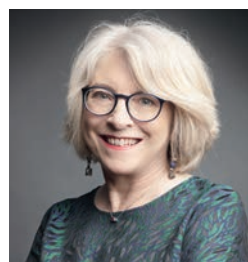
46

HANDICAP ET INCLUSION

L'Orangerie

48

RAPPORT MORAL



Bernadette GIARD
Présidente

Une année sous le signe du lien

Ce rapport moral s'appuie sur les actions des équipes de l'association en 2023, qui tissent des liens de qualité dans un environnement très difficile pour les personnes que nous accueillons.

Cette année, tous les acteurs du MAS, professionnels, bénévoles, administrateurs, ont été particulièrement mobilisés pour fabriquer une action sociale dans un environnement économique, social et sanitaire qui se dégrade et reste particulièrement instable et tendu. Les crises se succèdent et la fébrilité gagne du terrain, mais nous restons présents pour accompagner les publics les plus fragiles, sommes reconnus par les pouvoirs publics et continuons d'être à l'heure des rendez-vous importants de la société.

Cette société qui exclut et s'individualise appelle sans conteste la nécessité de recréer, renouer le lien entre tous, pour que chacun puisse trouver sa juste place.

- Du lien porteur pour que les personnes accueillies puissent améliorer leur condition et trouver un avenir meilleur.
- Du lien de connaissance et de reconnaissance entre les équipes des différents services, entre les équipes et les administrateurs et bénévoles.
- Du lien solidaire et coopératif avec nos partenaires pour que l'union de nos forces soit un meilleur gage d'efficacité.
- Du lien respectueux avec les autorités et collectivités pour dire les choses avec transparence, conviction et justesse.
- Du lien juste pour retrouver tout ce qui nous rassemble.

Tout ce qui nous rassemble ce sont aussi les fondamentaux de notre association, fondamentaux auxquels je suis profondément attachée.

Le MAS se mobilise pour un monde juste et solidaire. C'est notre raison d'être qui s'incarne dans notre mission d'accueil, d'accompagnement et d'aide aux personnes en situation de vulnérabilité, en coopération avec les autorités et les acteurs de solidarité, de santé et de justice. Notre mission, c'est aussi la recherche et la sensibilisation sur les situations des publics en difficulté.

Nous avons l'ambition d'être une organisation de référence et d'expertise, sur le territoire de la région

Auvergne Rhône-Alpes, au bénéfice des personnes les plus vulnérables. Pour cela, nous nous appuyons sur nos valeurs de solidarité, d'esprit de service, de respect et de reconnaissance, de partage et de coopération.

Nous nous appuyons également sur nos principes éthiques :

- Nous sommes convaincus de la fonction fondatrice de la loi.
- Nous privilégions l'intégrité et condamnons les pratiques qui ne reposent pas sur l'honnêteté et l'équité, aussi bien pour nos équipes que pour les personnes accueillies.
- Nous sommes une association laïque et nous respectons les croyances de chacun.
- Nous visons la transparence en communiquant sur nos objectifs et nos résultats et en soulignant nos axes d'amélioration.

Ces fondamentaux façonnent nos actions, nos façons de travailler au quotidien, nos manières d'appréhender le monde qui nous entoure.

C'est ainsi qu'en 2023, grâce à un travail collectif de qualité, Le MAS a accueilli et accompagné plus de 12500 personnes avec des histoires et des parcours différents mais qui ont en commun la vulnérabilité et l'absence de soutien.

Ce sont les équipes du MAS qui donnent du sens à l'action individuelle et collective associative au travers de projets transversaux, d'organisations et de cultures fabriqués dans la durée. Elles sont au cœur de notre action avec leurs équilibres savants et tout le temps sur le fil, de relations, d'attentions, de respect, de dialogue et d'associations de compétences sur des enjeux communs forts (le droit, le logement, la santé, les violences, la parentalité...).

Pour renforcer nos liens, nous avons aussi continué notre travail de cohésion au sein du Conseil d'Administration avec différents ateliers et réflexions ainsi qu'avec l'intégration de nouveaux administrateurs aux parcours et origines diverses. Le Conseil d'Administration est un organe essentiel pour le bon fonctionnement d'une association : il oriente, décide, contrôle et représente l'association. Il est donc important qu'il soit constitué de différentes personnalités avec des compétences variées, avec des convictions et des ambitions fortes pour l'association.

Nous avons aussi à cœur de renforcer les liens entre administrateurs et salariés. Ces liens se font par exemple lors des visites des services qui permettent une meilleure connaissance réciproque ainsi qu'une compréhension des enjeux et grâce au Comité de Vie du Projet Associatif qui permet de réfléchir et d'organiser certaines de nos actions fondamentales. De beaux moments de partage et d'échange qui permettent de faire vivre le projet associatif.

Je remercie l'ensemble des équipes pour leur professionnalisme attentif, leur authenticité, leurs convictions. Chaque jour, elles doivent reprendre le flambeau, rassurer, remotiver. Ce n'est pas facile et je les remercie profondément.

Des défis et des décisions pour 2024

Le cap fixé par Le MAS à horizon 2030 repose sur quatre axes stratégiques qui sont prioritaires dans nos orientations : coopérer et se développer ; renforcer nos compétences et nos moyens ; adapter notre gouvernance et notre structure ; assurer l'avenir.

Et pour notre avenir proche, les activités du MAS continueront en 2024 avec encore plus de vigueur et d'acuité car les défis sont nombreux.

Nous devons notamment poursuivre nos efforts en matière d'aide aux victimes et d'accès au droit ainsi que d'accès à la santé et à la réduction des risques dans le champ des addictions.

Un autre défi important est aussi celui de l'hébergement d'urgence et du logement. Même si l'État et les collectivités du territoire s'engagent pour réduire significativement le sans-abrisme, les indicateurs sont aujourd'hui dans le rouge avec l'augmentation de personnes à la rue et dans les squats ou bidonvilles. Face à ces situations de détresse, nous soutenons la nécessité de renforcer la production de logements pour tous et la mise en œuvre de solutions de protection.

Dans ce contexte, je suis convaincue de l'importance du travail fait pour renforcer Les Accueils de jour, notamment grâce à la création de l'Association « Accueils de jour Rhône Métropole ». Les Accueils de Jour sont essentiels dans la lutte contre le sans abris et pour fabriquer des solutions positives pour les personnes les plus fragiles.

Nous resterons vigilants sur la mise en œuvre de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». L'association Le MAS, très attachée au respect des droits humains et à un modèle de société inclusive qui ne laisse personne à l'écart, reste préoccupée notamment par la remise en cause de l'égalité de toutes et tous.

Derrière cette loi, il y a des hommes et des femmes, des enfants qui comme Louceny, jeune guinéen de 15 ans peuvent dire : « *Je suis parti d'Afrique avec beaucoup de rêves. J'ai envie de liberté. J'ai besoin de la vie. Mon rêve c'est d'être un homme normal, un citoyen avec des droits pour travailler. Mais je sais que les rêves sont difficiles à réaliser. Comme les reflets sur la mer, il y a*

les rêves et il y a la réalité. »

Un autre défi sera l'intégration des nouvelles activités comme celle de LatexMedical sur la réduction des risques sexuels ainsi que les activités du Pôle Discrimination Violence Santé dont l'objet est de former, agir, prévenir face au phénomène de bouc-émissaire, discriminations, harcèlement, radicalisation, violence contre soi ou envers les autres.

Ces champs, nouveaux pour Le MAS, sont complémentaires de notre action et ajoutent de nouveaux publics souvent soumis à des violences et qui ont besoin de se reconstruire par la mise en place de liens structurants.

En 2024, nous continuerons aussi à travailler le plan qualité pour soutenir l'amélioration continue et promouvoir la bientraitance. Je suis convaincue de la qualité de notre action et de la démarche de progrès dans laquelle nous sommes engagés.

Nous avons tous au MAS le rêve pour l'avenir d'un monde plus juste et solidaire. Visons les étoiles et confrontons-nous à l'inattendu avec optimisme. Je compte sur vous tous, ainsi que sur celles et ceux qui nous soutiennent et font Le MAS, pour l'atteindre.

Merci

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je remercie l'ensemble du personnel et des bénévoles pour son implication et son action.

Merci aussi aux adhérents de l'association et sympathisants qui nous soutiennent pour leur présence et leur intérêt ainsi qu'aux autorités et collectivités pour la confiance qu'elles nous témoignent : les communes sur lesquelles nous intervenons, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration pénitentiaire, Monsieur le premier président de la Cour d'appel de Lyon et Madame la procureure générale, Monsieur le président du tribunal Judiciaire de Lyon, Monsieur le procureur de la République de Lyon, Madame la présidente du Tribunal de Villefranche-sur-Saône, Madame la procureure de la République de Villefranche-sur-Saône.

Merci aux fondations et aux entreprises qui nous soutiennent : le lien qui existe entre nous nous est précieux.

COMPTES ANNUELS 2023

RAPPORT FINANCIER LE MAS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 que nous soumettons à votre approbation sont établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration de votre association, lors de sa séance du 15 avril 2024 a arrêté les comptes 2023.

COMPTE DE RÉSULTAT

Comme depuis plusieurs années, nous constatons une nouvelle augmentation nette des produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent (+ 9.4 %). Pour comparer l'augmentation réelle de l'activité des services opérationnels du MAS, il convient d'intégrer les utilisations et reports des fonds dédiés et d'extraire les charges et produits (587 k€ en 2023) liés à la gestion purement comptable et administrative exercée dans le cadre du paiement de nuitées hôtelières (Dispositif Nuitées Hôtelières). Après ces retraitements, l'augmentation des produits d'exploitation entre 2022 et 2023 est de 10.9 %.

Les comptes annuels 2023 présentent un résultat excédentaire de 314 119 €, en diminution par rapport à celui constaté l'année précédente (406 178 €).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, atteint + 134 k€ soit 0.7 % des produits d'exploitation.

Les produits d'exploitation, atteignent 18 422 k€. La croissance de l'activité concerne plusieurs secteurs d'activités de l'association, les plus significatifs sont les suivants :

- Ouverture de 47 places d'hébergement supplémentaire dans le cadre du service l'Avancée sur le site de l'ancien commissariat de police, rue Barmondière à Villefranche-sur-Saône.

- Réalisation en année pleine des projets Ligne 37 et Darjely dédiés à l'accompagnement des jeunes isolés confrontés à l'errance, l'emprise et l'usage de drogues.
- Extension de la capacité du service la Station afin de permettre l'accueil de jeunes filles. Ce service est dédié à l'hébergement de jeunes primo-arrivants en attente d'une décision du tribunal sur leur minorité.

Les charges d'exploitation (avec fonds dédiés), atteignent 18 287 k€, en augmentation de 9 %. Au-delà des augmentations liées aux développements de l'activité, cet accroissement intègre les effets de l'inflation (+ 4.9 % en 2023, selon l'Insee). L'accroissement des charges de personnel résulte à la fois de l'incidence sur 12 mois de la revalorisation dite « Ségur » pour les personnels socio-éducatifs et à l'augmentation de 2.9 % de la valeur du point.

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à - 8 k€. Les charges d'intérêts d'emprunts supportées par l'association, sont en augmentation suite au financement par emprunt d'une partie des investissements de l'exercice (acquisition d'un appartement et de parts de SCI). Il est à noter que les dividendes versés par l'Entreprise Adaptée l'Orangerie, dont le MAS est l'actionnaire unique, compensent en grande partie ces charges supplémentaires.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à + 192 k€. Il s'explique principalement par le montant de la quote-part de subventions d'investissements repris sur l'exercice.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires liées au bénévolat ont été évaluées à 53 k€ en 2023 soit 2 364 heures de travail assurées par les bénévoles de l'association.

BILAN

ACTIF

Le total de l'actif s'établit au 31/12/2023 à 12 331 k€, en forte croissance (+ 15.6 %) par rapport à la situation au 31/12/2022.

Cette augmentation s'explique principalement par les investissements importants réalisés en 2023 concernant :

- L'acquisition de parts de la SCI du Père Chevrier, propriétaire de locaux d'activité à Lyon 7^e, pour un montant de 840 k€.
- L'acquisition d'un logement T3 situé à Villeurbanne et utilisé par le service Méjanne pour un montant de 160 k€.
- La réalisation de travaux d'aménagements et d'équipements pour les nouveaux locaux de travail du service Méjanne pour un montant de 60 k€.
- L'acquisition pour un montant de 31 k€ de la société Latexmédical, qui a pour activité la vente de préservatifs.

La trésorerie de l'association s'améliore en fin d'année 2023 atteignant 5 496 k€ (contre 4 990 k€ au 31/12/2022). Elle est constituée de disponibilités pour 5 292 k€ et de valeurs mobilières de placements pour 204 k€.

PASSIF

Les fonds propres de l'association évoluent de manière favorable avec une augmentation de 89 k€ par rapport au 31/12/2022.

Cet accroissement résulte principalement du résultat positif de l'année (319 k€) et de la réduction de la valeur nette des subventions d'investissement (- 225 k€). Il est à noter qu'aucune nouvelle subvention de ce type n'a été perçue en 2023.

Les provisions demeurent assez stables par rapport à l'exercice précédent, même si la provision antérieurement constituée pour la prise en charge des coûts des évaluations externes a été utilisée en 2023.

Les fonds dédiés sont en légère diminution, ils s'élèvent à 2 012 k€ au 31/12/2023 contre 2 118 k€ en fin d'année 2022. Ils concernent des activités confiées par nos financeurs mais encore en cours ou en attente de réalisation en fin d'année 2023.

Le budget prévisionnel des charges et produits 2024, validé par le conseil d'administration du 9 octobre 2023, s'élève à 16 446 k€.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les chiffres 2023 des sociétés dont l'association détient 100 % du capital social au 31/12/2023.

- SAS l'Orangerie :
 - Capital social : 60 000 €.
 - Chiffre d'affaire : 1 999 723 € en 2023 contre 1 880 847 € en 2022.
 - Résultat net : + 77 377 €.
- SAS LATEXMEDICAL (exercice du 01/04/2023 au 31/12/2023) :
 - Capital social : 5 000 €.
 - Chiffre d'affaire : 130 235 € en 2023 (9 mois d'activité).
 - Résultat net : + 1 273 € (9 mois d'activité).

Jean-Paul TREVE
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	470	470
Ventes de prestations de services	1 487 766	1 282 130
Produits de tiers financeurs	15 822 599	14 490 722
Reprises sur amort., dépréciations, prov. et transferts de charges	125 913	331 310
Utilisations des fonds dédiés	985 149	732 264
Autres produits	0	0
Total I	18 421 897	16 836 896
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	26 017	45 573
Autres achats et charges externes	6 713 551	5 913 789
Impôts, taxes et versements assimilés	768 250	664 526
Salaires et traitements	5 943 683	5 285 390
Charges sociales	2 331 774	2 051 385
Dotations aux amortissements	457 587	450 045
Dotations aux dépréciations	0	
Dotations aux provisions	142 746	196 447
Report en fonds dédiés	880 261	1 113 955
Autres charges	1 023 859	1 046 874
Total II	18 287 729	16 767 984
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	134 168	68 912
Produits financiers		
De participation	25 000	25 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	4 548	2 237
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	29 548	27 237
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	38 146	31 368
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	38 146	31 368
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	- 8 597	- 4 131
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	125 570	64 781
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	51 893	276 282
Sur opérations en capital	249 354	251 111
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	837
Total V	301 247	528 230
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80 893	156 725
Sur opérations en capital	24 113	25 094
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	3 685	1 106
Total VI	108 691	182 925
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	192 556	345 304
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 008	3 908
RÉSULTAT	314 119	406 178
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Exercice 2023	Exercice 2022
Personnel bénévole	53 312	25 665
Total charges contributions volontaires	53 312	25 665
Bénévolat	53 312	25 665
Total produits contributions volontaires	53 312	25 665
RÉSULTAT CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0

ACTIF	Brut 2023	Amort. & dépréc. 2023	Net 2023	Net 2022
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	15 600	17 331	- 1 731	-1 488
Autres immobilisations incorporelles	145 121	85 346	59 775	51 031
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 909 081	1 161 728	2 747 354	2 761 236
Installations techniques, matériels et outillage	103 428	93 802	9 626	13 024
Autres immobilisations corporelles	3 454 195	2 657 576	796 619	892 742
Immobilisations en cours	51 195	0	51 195	5 970
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	1 047 605	0	1 047 605	176 402
Autres titres immobilisés	1 676	0	1 676	1 676
Autres immobilisations financières	80 822	0	80 822	71 187
Total actif immobilisé	8 808 724	4 015 783	4 792 941	3 971 781
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	674 965	296 646	378 318	263 239
Autres créances	1 646 055	0	1 646 055	1 382 920
Valeurs mobilières de placement	204 045	0	204 045	201 524
Disponibilités	5 292 035	0	5 292 035	4 789 409
Charges constatées d'avance	17 518	0	17 518	60 685
Total actif circulant	7 834 617	296 646	7 537 971	6 697 777
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	16 643 341	4 312 429	12 330 912	10 669 558

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	263 925	263 925
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Réserves	655 025	555 409
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	2 964 261	2 681 798
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 206 182	- 212 641
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 275 353	- 292 992
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	314 119	406 178
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	601 457	826 418
Provisions réglementées	52 988	52 988
Droit des propriétaires		
Total Fonds Propres	4 370 239	4 281 081
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	2 012 975	2 117 863
Total fonds dédiés	2 012 975	2 117 863
Comptes de liaison		
Total comptes de liaison	0	0
Provision pour risques et charges		
Provision pour risques et charges	34 056	86 196
Provisions pour charges	324 443	298 922
Total provision pour risques et charges	358 499	385 118
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 469 829	1 675 392
Emprunts et dettes financières divers	46 415	45 159
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Redevables créditeurs	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	842 548	806 770
Dettes sociales et fiscales	1 425 985	953 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	15 566	14 332
Produits constatés d'avance	788 856	389 889
Total Dettes	5 589 199	3 885 496
Ecart de conversion passif	0	0.00
TOTAL PASSIF	12 330 912	10 669 558

RAPPORT GÉNÉRAL



Pierre MERCIER
Directeur général

12500 PERSONNES AIDÉES



12 500
personnes
aidées



4 000
personnes victimes
d'infractions pénales.



5 000
personnes accueillies
pour l'hébergement
et le logement



2 000
personnes
en Accès au Droit.



1 000
personnes dans
les registres de la santé
et des addictions



400
stagiaires en Stages
de citoyenneté



100
personnes
en activités

DES ÉQUIPES MOBILISÉES

La fabrique des liens est celle des équipes de l'association, dont les réalisations sont détaillées dans les pages suivantes.

Ces équipes sont les lieux de l'accueil, de l'accompagnement et de notre activité. Elles reposent sur des interrelations, des organisations, des buts communs et la convergence des efforts. Elles demandent à chacune et chacun la connaissance de soi et des autres, la reconnaissance des compétences et talents, l'échange, l'entraide et la structuration des interventions en complémentarité. Ces équipes font Le MAS, accompagnées dans cet exercice par l'encadrement qui est déterminant pour assurer un cadre positif et partagé d'action, de la méthode et un respect des principes et des orientations de l'association.

Les équipes ont maintenu un niveau d'activité soutenu dans nos domaines d'action avec les éléments significatifs suivants :

— Une nouvelle dynamique sur l'Aide aux Victimes et l'Accès au Droit, avec un renouvellement de l'encadrement INFO-DROITS-VICTIMES et TANDEM, des démarches d'accompagnement des services et un

niveau d'activité élevé en particulier dans le cadre des violences conjugales et des violences graves.

— Le développement positif des actions liées aux Addictions et à la Santé avec PAUSE DIABOLO, le LABO, la poursuite de LIGNE 37 malgré des retards d'implantation d'un local, le démarrage de l'action de médiation santé DARJELY et la préparation du programme ICONE 2 pour le dépistage des hépatites auprès des usagers de drogues.

— L'activité soutenue d'aide aux personnes en situation de précarité et de vulnérabilité sur les volets de l'urgence et de l'insertion avec notamment :

• La première année de fonctionnement de LA CANTINA ARCHIPEL, le maintien de l'accueil du CAO et la qualité de l'action de PÉNICHE ACCUEIL malgré les difficultés avec la péniche.

• Un nombre élevé de ménages hébergés pour CELLULE HÔTEL avec une attention pour les questions de santé et de l'enfance, ainsi que la mise en œuvre d'une opération exceptionnelle d'hébergement à l'hôtel de personnes sinistrées suite à l'incendie de Vaulx-en-Velin.

- Le démarrage des travaux rue Saint-Michel en vue de la réalisation d'une résidence CHRS de logements qui sera affectée au CENTRE FEYDEL LIOTARD.
- La poursuite de l'activité des ATELIERS SÉSAME avec le renforcement de l'équipe.
- La dynamique du service LATITUDE (anciennement « Activité socio-judiciaire ») avec une équipe renouvelée et une activité augmentée en direction des auteurs d'infraction pénale.
- L'activité d'insertion par le logement de RÉSIDENCE, d'accueil des femmes avec enfants à L'ÉCLAIRCIE et à LA BASE, ainsi que des femmes victimes de violences avec OLYMPE et SALVA-LA CLAIRIÈRE.
- La restitution de locaux situés à La Mulatière et l'installation du service MEJANNE né du regroupement des MAISONS et de la MAGENA à Lyon 9^e.
- L'ouverture de places supplémentaires pour des jeunes filles sur le site de STATION MILAN et la poursuite de l'action d'hébergement S2S pour des jeunes reconnus majeurs.
- L'ouverture du Centre d'hébergement d'urgence de la Barmondière L'AVANCEE avec 47 places à Villefranche-sur-Saône.
- Le développement de l'accompagnement en logement sur le Département du Rhône (LAC) et le maintien de l'activité du CHRS SAFRAN
- Le travail de qualité sur les deux pensions de Famille LES BRUYÈRES et LE CÈDRE.
- Les réalisations de L'Entreprise Adaptée L'ORANGERIE, filiale du MAS, dont l'activité fait l'objet d'une présentation dans ce rapport. La performance économique et sociale de L'ORANGERIE a permis la conduite d'activités d'inclusion auprès de 67 % de son effectif en situation de handicap et le renouvellement de la certification MASE pour trois ans.

DES SERVICES SUPPORTS EN SOUTIEN

- **140** dossiers de financement et 30 financeurs.
- **500** logements et unités d'hébergement (**370** adresses).
- **200** salariées Le MAS (et **70** pour L'ORANGERIE).

Les équipes opérationnelles peuvent aussi compter sur l'équipe du SIÈGE fortement mobilisée en coulisse. Je la remercie pour son travail, ainsi que ses rapports avec les autorités et les équipes. Nos réalisations sociales dépendent beaucoup d'elle.

Les principaux éléments de l'activité du SIÈGE ont été les suivants :

- Restructuration de la gestion de l'habitat avec la scission des activités de gestion locative et de gestion du patrimoine et des moyens généraux. Pérennisation de la plate-forme logistique inter-service.
- Arrivée d'une nouvelle DRH, réorganisation du service et refonte d'outils et de process. Préparation du déploiement d'un SIRH.

- Signature de nouveaux contrats généraux électricité-gaz et assurance. Engagement d'un prestataire en fin d'année pour accompagner la conduite du Système d'Information.
- Rénovation de 3 logements T1 dont l'association est propriétaire à Lyon 5^e et acquisition d'un logement T3 à Villeurbanne, ainsi que de locaux d'activité à Lyon 7.
- Appui aux services dans les conduites opérationnelles. Pilotage de l'astreinte cadre, de la Veille de Nuit et de la sécurité des biens et des personnes.
- Mise en œuvre d'évaluations externes sur 7 services et de démarches de projets pour 5 services.
- Consolidation de démarches transversales « Santé - Addictions », « Logement » et « Parentalités ».
- Suivi de plusieurs projets structurants pour l'avenir, avec notamment la préparation de la reprise du « Programme Discriminations Violence Santé » intervenant sur les sujets du harcèlement, des discriminations et des phénomènes de Bouc Émissaire.
- Poursuite des coopérations avec le GCSMS Un Chez Soi d'Abord, l'association Accueils de Jour Rhône Métropole, le CIDFF RAA, l'UES Nema Love, le GIP Conseil Départemental de l'Accès au Droit, le GIP Maison de la Veille Sociale, ainsi que les fédérations et partenaires de l'association.
- Réalisation d'événements associatifs : « L'auberge de la Manche », « le PE hors les murs », « Biennale de l'Hospitalité » et poursuite des rencontres du Comité Vie du Projet Associatif.

MERCI AUX ÉQUIPES QUI SONT ESSENTIELLES DANS LA FABRIQUE DE L'ASSOCIATION.



AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

Le MAS intervient sur le ressort du Tribunal Judiciaire (TJ) de Lyon avec le service Info-Droits-Victimes (IDV) et du TJ de Villefranche-sur-Saône avec le service TANDEM, cogéré avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin. IDV et TANDEM assurent des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au Droit.

Le MAS a été agréé, le 25 juillet 2020, pour une période de 5 ans, en qualité d'association d'aide aux victimes par le ministère de la Justice. Le MAS est adhérent à France Victimes et il est siège au Conseil d'Administration du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Rhône dont il est membre.

Le MAS est soutenu par le ministère de la Justice à travers la Cour d'Appel de Lyon et le CDAD du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien ainsi que par les communes de Belleville, Feyzin, Grigny, Givors, Lyon, Saint-Fons, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Villefranche-sur-Saône et Vénissieux.



CHIFFRES CLÉS 2023



AIDE AUX VICTIMES SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET DU TJ DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

3 874

personnes victimes
accueillies dont :
3 179 personnes / TJ de Lyon
695 personnes / TJ de
Villefranche-sur-Saône

74 %

de femmes

19,5 %

d'hommes

6,5 %

de mineurs

77 %

victimes d'atteintes à la personne
et dans cette catégorie d'infraction,
12 % sont des victimes de viols
et d'agressions sexuelles

696

situations suivies dans
le cadre du Téléphone
Grave Danger (TGD) et
182 attributions réalisées

998

personnes suivies dans le
cadre du Dispositif Immédiat
d'Accompagnement
des Victimes (DIAVI) et
420 évaluations EVVI
réalisées (évaluation de
la situation de la victime)

16

Bracelets
Anti-Rapprochement
(BAR) attribués et
20 situations suivies

39

mineurs accompagnés
dans le cadre de l'Unité
d'Accueil Pédiatrique
Enfants en Danger

12

demandes de
co-évaluation des
levées d'interdiction
d'entrer en contact

82

parties civiles
accompagnées dans
le cadre de **23** procès
en cour d'assises et
en cour criminelle

10 625

entretiens réalisés



ACCÈS AU DROIT SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-PIEST, SAINT-FONS, GIVORS ET GRIGNY

2 151

personnes accueillies et renseignées ainsi que
2 414 entretiens réalisés

- Saint-Priest : **1 173** personnes / **1 293** entretiens
- Saint-Fons : **424** personnes / **489** entretiens.
- Givors-Grigny : **554** personnes / **632** entretiens



33 STAGES DE CITOYENNETÉ

**SUR LES RESSORTS DU
TJ DE LYON ET DU TJ DE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**

397

PARTICIPANTS PRÉSENTS

INFO-DROITS VICTIMES



MISSIONS

IDV accueille toute personne victime d'infraction pénale pour l'informer sur ses droits et mettre en œuvre un accompagnement juridique et psychologique.

IDV assure également une mission d'accès au droit sur 3 territoires et propose aux personnes des lieux d'accueil gratuits pour leur apporter une information sur leurs droits et devoirs.

L'AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- IDV a accueilli **3 179 personnes victimes** dont **72 % sont des femmes** et **6 % sont des mineurs**.
- Les personnes victimes sont principalement orientées par les autorités judiciaires et pour la grande majorité des situations, par le procureur de la République de Lyon et les services enquêteurs.
- Pour les 3 179 personnes accueillies, les atteintes aux personnes (75 %) constituent le principal motif de saisine dont les violences volontaires sont majoritaires (61 %).
- 8 482 entretiens d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 7 774 entretiens juridiques.
 - 416 entretiens psychologiques.
 - 292 entretiens dans le cadre d'un accompagnement social.
- Les personnes accueillies font l'objet d'une prise en charge globale requise aux différentes étapes de la procédure. Les personnes victimes rencontrent en primo accueil un accueillant juriste et elles sont accompagnées à toutes les étapes de la procédure judiciaire. Elles peuvent solliciter également un soutien psychologique et être orientées pour un accompagnement social.
- Les personnes sont accueillies dans différents lieux de permanences en présentiel et par téléphone. La répartition des personnes accueillies par lieux de permanence est la suivante :
 - Bureau d'Aide aux Victimes Lyon : 196.
 - Comparutions Immédiates (CI) : 543.
 - Lyon 7 / Brigade Départementale de Protection de la Famille : 1535.

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon



© Loïc Benoît

- Maison de Justice et du Droit Lyon : 22.
- Maison de Justice et du Droit Vaulx-en-Velin : 204.
- Maison de Justice et du Droit Givors : 155.
- Maison de Justice et du Droit Vénissieux : 138.
- PIJ Saint Fons : 30.
- ADAV Saint-Priest : 156.
- Les permanences de comparutions immédiates du **Bureau d'aide aux victimes** (BAV), en coopération avec le service VIFFILAVI, sont assurées toute l'année pour contacter les victimes concernées et les informer sur la possibilité de se constituer partie civile pour faire valoir leurs droits.
- Le service assure également une permanence dans le cadre du **dispositif DIAVI** (Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes) assurée 7 jours sur 7 de 12h30 à 17h30 à l'attention des magistrats du Parquet et des services enquêteurs pour les situations infractionnelles graves ou à fort impact traumatique.
 - 998 personnes victimes ont été ainsi orientées par le DIAVI dont 73 mineurs victimes directes ou impactées. 70 % des saisines concernent des faits de violences conjugales aggravées.
 - Par ailleurs, le service a été saisi dans le cadre de ce dispositif pour des événements majeurs : Incendie Lyon 8 (02/09)/52 personnes impactées ; explosion dans le laboratoire Symbio Vénissieux (27/09)/16 personnes impactées ; Incendie Lyon 9/2 victimes décédées (03/10).
 - Le DIAVI est renforcé par des **évaluations EVVI** (évaluation de la situation de la victime). Au total, 318 évaluations ont été réalisées par le service. Les EVVI, effectuées avec l'accord de la victime, pour des faits intervenants dans un contexte conjugal, permettent de mettre en évidence les besoins de protection des victimes.
- Le service est porteur du **dispositif TGD** (Téléphone Grave Danger) en coopération étroite avec les magistrats, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Rhône et le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE).
 - 85 téléphones sont disponibles sur le TJ de Lyon.
 - 567 situations ont été étudiées ; 522 signalements ont été effectués ; 162 évaluations ont été réalisées et 162 téléphones attribués. 100 % des bénéficiaires sont des femmes.
 - 928 enfants ont été protégés par le dispositif par extension.
 - Les situations signalées concernent de plus en plus de femmes jeunes victimes de violences.

- Un travail d'écoute et une information sur le dispositif est dans un premier temps fourni puis un accompagnement socio-judiciaire est réalisé sur une durée de 6 à 12 mois.

- En complément, un protocole de mise en place du **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)** vise à assurer une protection et une prise en charge rapide de la personne protégée en cas de rapprochement de la personne porteuse du bracelet. 16 BAR ont été mis en place sur l'année avec 18 situations suivies et 8 évaluations réalisées par le service.
- Un protocole avec le SPIP du Rhône permet la **co-évaluation des demandes de levée d'interdiction d'entrer en contact** sollicitées par les auteurs et les victimes. 12 demandes d'évaluation ont été faites en 2023.
- En qualité de « **Co-référents attentat et événement collectif** » avec VIFFILAVI, le service a été mobilisé à plusieurs reprises : 17 familles ont été accompagnées à la suite de l'incendie de Vaulx-en-Velin (décembre 2022), 35 personnes ont été prises en charge à la suite des incendies de Saint-Fons (juin-juillet 2023).
- Enfin, IDV s'est mobilisé pour les accompagnements en audiences de **cour d'assises** et de **cour criminelle**. 82 parties civiles ont été accompagnées au cours de 23 procès au cours de l'année.

PAROLES D'AVOCATE

Maître HOVASSE Raphaëlle,
Avocate près du Barreau de Lyon

“ J'assiste des parties civiles en audience de Cour d'Assises, depuis 2017, (ou de Cour Criminelle Départementale (depuis la mise en place de cette Juridiction). Dans la majorité de ces affaires que j'ai eues à traiter, j'ai pu constater l'importance et l'utilité que mes mandants soient accompagnés d'un ou de plusieurs juristes d'une association d'aide aux victimes, telle que LE MAS-INFO DROITS VICTIMES.

En effet, ces audiences, très chargées en émotions, en enjeux juridiques et judiciaires, sont redoutées par l'ensemble des parties, et par les parties civiles, qui ne connaissent parfois rien au monde judiciaire et au déroulement d'une audience criminelle.

Cet accompagnement, selon moi essentiel, permet aux parties civiles de saisir, en temps réel, les subtilités de ces audiences, et de répondre à toutes les questions qu'elles peuvent avoir, sur le « vif » de l'audience. Il vient parfaitement compléter le travail de l'avocat. Par ailleurs, l'accompagnement me paraît encore plus efficace lorsqu'il débute très amont de l'audience criminelle, soit dans l'attente de celui-ci, soit dans la phase de l'information judiciaire. Il est souvent aussi indispensable après le verdict, qu'il y ait ou non appel de la décision rendue. En tout état de cause, je conseille systématiquement à mes mandants de bénéficier de cet accompagnement. ”

L'ACCÈS AU DROIT

Le service assure des **permanences d'accès au droit** sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors-Grigny. Il propose des lieux d'accueil gratuits à disposition du public pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le service coordonne également **deux points d'accès au droit sur Saint-Priest et Saint-Fons** avec des permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et du SPIP. Cette mission comprend l'accueil, l'information, la gestion et le secrétariat.

Sur l'ensemble des permanences, les personnes sont accueillies, le plus souvent, pour plusieurs problèmes de droit. Après analyse de la situation, une réponse juridique est donnée ou des orientations vers d'autres professionnels sont proposées.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **2 151 personnes ont été renseignées et 2 414 entretiens réalisés :**
 - Saint-Priest : 1 173 personnes / 1 293 entretiens.
 - Saint-Fons : 424 personnes / 489 entretiens.
 - Givors-Grigny : 554 personnes / 632 entretiens.
- **Les permanences à Saint-Priest et Saint-Fons** sont généralistes mais les demandes portent le plus souvent sur le droit de la famille et le droit social.
- **Les permanences à Givors-Grigny** sont spécialisées en droit de la famille et en droit des étrangers. Elles accueillent, en majorité, des femmes en situation le plus souvent de précarité.
- **Des actions complémentaires ont été réalisées au cours de l'année notamment :**
 - Élaboration d'outils d'informations juridiques à destination du public et des professionnels.
 - Sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble auprès de jeunes exclus à la suite d'une mesure disciplinaire au sein des collèges dans la cadre Plan de Réussite Educative (PRE).
 - Formation en droit du travail auprès des acteurs locaux de Feyzin.



© Loïc Benoît



TANDEM



MISSIONS

Le service TANDEM, géré par les 2 associations Le MAS et le CIDFF Rhône Arc Alpin, porte un projet commun autour de l'aide aux victimes, dans la lutte contre les violences faites aux femmes, de l'accès au Droit et de la sensibilisation, formation et appui aux professionnels sur le TJ de Villefranche-sur-Saône. TANDEM est un « lieu d'accueil unique » pour les publics et les professionnels.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Au sein de TANDEM, Le MAS assure une activité importante d'aide aux victimes : accueil et accompagnement socio-judiciaire des victimes d'infractions pénales à tous les stades de la procédure ; évaluation des situations de Grave Danger pour les femmes victimes de violence ; soutien psychologique pour les victimes les plus traumatisées ; affectation et suivi des TGD ; intervention au sein de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) pour mineurs.
- Différentes permanences sont assurées à Villefranche-sur-Saône (TANDEM, Bureau d'Aide aux Victimes du TJ, Hôpital Nord-Ouest), Belleville-en-Beaujolais et Tarare.
- **2 143 entretiens** d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 1 238 entretiens juridiques.
 - 523 entretiens pour un accompagnement social.
 - 177 entretiens psychologiques.
 - 205 entretiens d'art thérapie.



ADRESSE DU SERVICE

427 rue Dechavanne
69400 Villefranche-sur-Saône



- **695 personnes victimes** d'infractions ont été accueillies résidant en majorité sur les 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :
 - 33 % sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais.
 - 17 % sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.
 - 18 % sur la Communauté de communes Saône Beaujolais.
 - 16 % sur la Communauté Beaujolais Pierres Dorées.
- 83 % des personnes accueillies sont des femmes âgées de 26 à 45 ans.
- 86 % des situations concernent des atteintes aux personnes. Dans cette catégorie, les situations de violences conjugales sont majoritaires (55 %).
- **102 évaluations EVVI** ont été réalisées pour des situations de violence conjugale.
- 20 personnes ont bénéficié du **dispositif TGD** et 2 personnes ont été suivies dans le cadre du **BAR**.
- 97 mineurs ont été auditionnés au sein de l'**UAPED**, implantée au service des urgences pédiatriques de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône, pour mieux répondre aux besoins des mineurs victimes d'infractions pénales, de violences sexuelles ou d'actes de maltraitance grave.
 - Les victimes auditionnées sont majoritairement des filles (68) pour 29 garçons.
 - Sur les 97 auditions, 39 situations ont été suivies par le service. En dehors du cadre de l'UAPED, 74 mineurs ont été, par ailleurs, accueillis et accompagnés.
- Enfin, de nombreux événements, formations et actions de sensibilisation ont été organisés. TANDEM a notamment accueilli la visite de Fabienne Buccio, préfète du Rhône, dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, pour échanger sur les actions conduites sur le territoire.

STAGES DE CITOYENNETÉ



MISSIONS

- Le stage de citoyenneté a pour objet de rappeler à l'auteur des faits les « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- Son principal objectif est d'apporter aux personnes ces informations et leurs obligations afin de créer les conditions d'une reprise de dialogue entre le justiciable, les institutions et les acteurs de la société civile pour éviter la récidive. Le stage de citoyenneté peut être prononcé comme alternative aux poursuites, alternative à l'emprisonnement, peine complémentaire, obligation particulière, mesure de composition pénale.
- Le MAS assure la gestion complète des stages (convocation, organisation et animation des stages). La formation d'une troisième équipe d'animation a permis d'augmenter l'offre de stages de citoyenneté.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **30 stages** ont été organisés sur le ressort du TJ de Lyon et 3 stages sur le ressort du TJ de Villefranche-sur-Saône.
 - Stage de 1 jour
 - **397 participants** stagiaires dont 314 hommes et 83 femmes.
 - La majorité des stagiaires ont entre 18 et 35 ans.
 - Les atteintes aux personnes constituent la catégorie principale d'infractions visée par le stage.
 - La plupart des stagiaires exerce une activité professionnelle régulière.
 - Le stage de citoyenneté est prononcé pour la très grande majorité dans le cadre des mesures de composition pénale.



PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

Le MAS intervient sur la Métropole de Lyon et le Département du Rhône avec la gestion d'établissements et de services d'accueil, de protection et d'insertion de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion, par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.



CHIFFRES CLÉS 2023



4 975
personnes accueillies
(dont **1 500** mineurs)



2
accueils
de jour



557
places
CHU



500
domiciliations



194
places
d'insertion



882
personnes suivies en
dispositifs socio-judiciaires



700
places d'hôtel
pour **1 400** personnes
prises en charge



90
ménages relogés dans
le cadre des ACIA



234
logements accompagnés
(dont **99** logements pour
des femmes en situation de
vulnérabilité ou de précarité)



50
personnes relogées
de la rue au logement
dans les accueils de jour



2
pensions
de famille



1
tiers-lieu
alimentaire

PÉNICHE ACCUEIL

ADRESSE DU SERVICE
Le BALAJO
Face au 37 quai Gailleton
69002 Lyon



MISSIONS

Péniche Accueil est un accueil de jour qui propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes sans domicile sans enfant à charge en situation de rue.
- Proposer des services de première nécessité (collations, douches, vestiaire, lieu de repos...) .
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Assurer une veille sanitaire et sociale auprès des plus vulnérables.
- Encourager la participation et la citoyenneté.

PUBLIC

- 400 personnes aidées, allocataires des minimas sociaux et en non-recours aux droits sociaux, à l'hébergement et aux soins.
- 228 nouvelles personnes accueillies dont 149 sans domiciliation et 44 femmes.

RÉALISATIONS

- 100 domiciliations réalisées.
- Accompagnement individuel sur 3 dispositifs : 21 accompagnements RSA, 14 suivis dans le cadre du Logement d'Abord - Lieu repère (8 relogements/6 en cours), ouverture du RSJ pour 9 jeunes en errance qui ont intégré un parcours d'accompagnement adapté.
- Installation de nouvelles permanences avec : Interface SDF - Maraude jeunes - PASS mobile St-Joseph St-Luc - CARRUD Pause Diabolo - Soin Vétérinaire SOLIVET - Culture pour tous.
- Partenariat avec la PASS et mise en place de consultations optométristes dans les locaux ayant permis à une vingtaine de personnes de bénéficier d'une osculation et de lunettes gratuites.
- Partenariat avec la Ville de Lyon en étant prescripteur pour le restaurant social, les bains douches et la laverie solidaire. 200 cartes d'accès à La tablée des Gones ont été dispensées.
- Développement de l'inclusion sociale par l'activité : chantiers « Coup de Pouss », dispositif Premières Heures, activités sportives et culturelles, projet « Homeless Guide ».
- Organisation d'événements festifs : évènement DJ set hors les murs, fête pour la biennale de l'hospitalité.
- Travail de recherche sur les lieux repères dans le cadre du Logement d'Abord.



RETOUR D'UN PASSAGER

“ Je viens depuis un an. La première fois, je suis venu par le bouche à oreille, pour la douche. Même si l'on vient juste pour ça, on voit quand même un éducateur. Et eux, ils m'ont parlé qu'ils faisaient des suivis pour le logement, les papiers et tout... et moi, j'étais bien en difficulté là-dessus, on a travaillé ensemble et ils m'ont vachement aidé. ”

François, 32 ans

LE JARDIN D'HIVER

Péniche Accueil a ouvert une maison appelée « Jardin d'Hiver » située sur la colline de Fourvière. Cette maison divisée en appartements a été dédiée à l'hébergement temporaire de 8 personnes éligibles au Logement d'Abord avec la contribution de l'Entreprise des Possibles, la Fondation Abbé Pierre et la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Après une remise en état des locaux, Péniche Accueil a ouvert ces logements en collocation meublée pour 5 hommes et les 3 femmes ayant ainsi bénéficié d'une sortie anticipée de la rue.

“ Cette expérience a été très positive pour les personnes mais aussi pour le service grâce à un travail d'équipe autour d'un autre lieu et la possibilité de travailler in situ et dans des conditions réelles avec les personnes sur l'appropriation du logement. ”

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

ADRESSE DU SERVICE
24 rue du Colombar
69007 Lyon



MISSIONS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service social de jour qui propose un accueil, une affiliation et un accompagnement pour aider les personnes à s'inscrire dans une dynamique et sortir de l'exclusion :

- Accueillir en journée des personnes en grande précarité.
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Encourager la participation et la citoyenneté.

PUBLIC

- 505 personnes accueillies dont plus de la moitié sans-abri ou vivant en squat.

RÉALISATIONS

- Le CAO dispose d'un agrément pour 400 domiciliations. En 2023, 464 personnes majeures et 104 mineurs ont été domiciliés. 780 demandes ont été refusées pour cause de saturation.
- Sur l'année, 7 349 passages ont été comptabilisés dont 5 349 pour le courrier.
- 120 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social dont 35 ont pu être relogées directement.
- 14 personnes ont bénéficié du Dispositif Nuitées d'Hôtel puis relogées en logement ou CHRS.
- De nouveaux partenaires ont été mobilisés autour de la santé notamment par l'intervention régulière d'un optométriste et des permanences de AIDS pour prévenir et dépister le VIH et les hépatites.
- Amélioration de l'accès à l'alimentation et à l'hygiène : distribution de colis alimentaires et de kits hygiène, proposition de collations en journée.
- Un travail de préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS a été réalisé notamment par l'actualisation des outils internes.



DES ACTIONS COLLECTIVES POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT

15 actions collectives ont été organisées en dehors des temps de permanence. Des ateliers informatiques ont également été proposés pour faire face à la dématérialisation des démarches.

Ces actions sont essentielles pour les personnes accueillies afin de maintenir des liens sociaux dans un climat bienveillant et convivial.



LA CANTINA



MISSIONS

Le tiers-lieu l'ARCHIPEL est né de la réponse conjointe du MAS, des Camions du Cœur et la ville de Villeurbanne à un appel à projet de la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement dans le cadre du plan France Relance.

La CANTINA, service porté par l'association Le MAS au sein d'ARCHIPEL, a ouvert ses portes en novembre 2022 et dispose d'un espace de 280 m² composé d'une part, de cuisines partagées et d'une buanderie pour accueillir des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers et d'autre part, d'un espace café, ouvert au grand public.

- Lutter contre la précarité alimentaire des familles hébergées à l'hôtel ou chez un tiers en mettant à disposition des cuisines partagées.
- Améliorer les conditions de vie des familles sans domicile en proposant un espace buanderie.
- Créer un lieu de convivialité et de mixité avec un café ouvert à tous.
- Contribuer à une offre sociale large avec des espaces favorisant la pluralité d'actions : permanences d'accès aux droits, rencontres partenaires, informations collectives, etc.

UN CAFÉ AU CŒUR DE L'ARCHIPEL



Le Café compte à ce jour 300 adhérents et 800 cafés suspendus offerts. Ouvert à tout public, le Café a été sollicité pour des usages différents : espace de travail, séminaires, formations, aide aux devoirs, etc. 13 soirées ont été organisées les

jeudis soirs afin de proposer au grand public, aux habitants du quartier des temps conviviaux et de découvertes culturelles.

La création d'un petit service de restauration, le jeudi midi, a permis aussi d'expérimenter les chantiers « Coup de Pouss » et de mobiliser plusieurs stagiaires des Ateliers Sésame en cuisine.



PUBLIC

- 76 familles (46 couples et 30 familles monoparentales) ont fréquenté régulièrement le lieu soit 256 personnes au total (141 enfants, 76 femmes et 39 hommes).
- Ces familles viennent de 19 hôtels différents mais pour 60 % d'entre elles de 2 hôtels proches.

RÉALISATIONS

- 77 présentations ou visites ont été réalisées ainsi qu'une conférence de presse pour communiquer sur le territoire auprès des partenaires institutionnels, des associations, des habitants du quartier.
- 500 personnes ont répondu présentes pour l'inauguration festive du site le 13/06.
- Plus de 10 000 repas ont été confectionnés impliquant la mise en place d'une organisation efficace pour le fonctionnement et la gestion des cuisines partagées.
- Divers événements ont été organisés avec l'École Nationale de musique de Villeurbanne et la Maison de l'image et du Son ainsi que des actions collectives (journées santé pour 50 bénéficiaires, 8 ateliers cuisine).
- Le dessinateur Emmanuel PROST est intervenu dans les temps de vie de La Cantina en vue d'une future publication après une année de lancement.



ADRESSE DU SERVICE
172 B rue Anatole France
69100 Villeurbanne

ATELIERS SÉSAME



MISSIONS

Les Ateliers Sésame est un A.A.V.A (Activités d'Adaptation à la Vie Active) de 25 places qui a pour missions de valoriser l'utilité sociale et l'insertion sociale et professionnelle de personnes présentant des fragilités multiples par le biais d'activités de nettoyage, de chantiers ponctuels de peinture, de remise en état de logement.

PUBLIC

- 76 stagiaires ont été accompagnés (+ 32 par rapport à 2022).
- La majorité de personnes est hébergée dans des CHU.
- 78 % déclarent avoir un diplôme universitaire ou avoir des expériences professionnelles dans leur pays d'origine.

RÉALISATIONS

- Recrutement d'un 3^e moniteur ayant permis d'augmenter le volume de journées encadrées.
- Réalisation de 24 chantiers de nettoyage dont 7 chantiers externes au MAS et de 30 chantiers ponctuels (petite maintenance, rénovation peinture, débarras...).
- Organisation de temps collectifs avec les stagiaires (moments conviviaux, formation...).
- Participation au groupe inter AAVA du Rhône porté par la DDETS.
- Amélioration des outils et préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS.



DES CHANTIERS « COUP DE POUSS' »

19 stagiaires ont participé à ces nouveaux chantiers proposés pour développer l'accueil de public en insertion : montage de meubles, rénovation de logements, activité snacking, réalisation des sapins de Noël en bois, gestion de l'accueil et de la sécurité lors d'événements municipaux.

Ces chantiers, d'une durée maximum de 6 mois, sont proposés par un service du MAS. Ils concernent les personnes accueillies par Le MAS ou des stagiaires dans la file active des Ateliers Sésame.

Ces chantiers ont permis aux stagiaires de :

- Développer et valoriser leurs savoirs et compétences et leur pouvoir d'agir.
- Permettre des affiliations et soutenir la relation avec des interlocuteurs différents.
- Bénéficier d'un complément ponctuel de ressources.
- Développer d'autres rapports et coopérations avec les services du MAS.





MISSIONS

Latitude est un service qui regroupe des dispositifs en faveur des Personnes Placées Sous Main de Justice (PPSMJ) avec pour missions de :

- Aider à l'accès ou au maintien des droits sociaux et fondamentaux des PPSMJ dans un contexte de forte dématérialisation et de complexité administrative.
- Aider les PPSMJ dans leur recherche d'un hébergement ou d'un logement adapté et dans l'appropriation de cet habitat.
- Favoriser l'autonomie et la désistance à travers la responsabilisation et la réinsertion des PPSMJ.
- Être un acteur de référence, à la croisée du dedans et du dehors, du social et du judiciaire, dans l'intérêt des PPSMJ.

Latitude intervient sur l'ensemble des établissements pénitentiaires du Rhône et la Métropole de Lyon : la Maison d'arrêt de Lyon Corbas ; le Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône ; le Centre de semi-liberté de Lyon ; le Quartier de semi-liberté de Villefranche-sur-Saône.

PUBLIC

D'une façon générale, les PPSMJ présentent les caractéristiques suivantes : une présence de traumatismes dans les biographies ; une récurrence de ruptures dans les parcours ; un passage depuis l'enfance dans les institutions publiques ; une désaffiliation avec l'environnement social ; un isolement important ; une méconnaissance des codes sociaux.

RÉALISATIONS

PLACEMENTS EXTÉRIEURS

- Le PE permet à une personne condamnée de quitter son établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle une formation un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive. Le PE peut être réalisé soit avec hébergement en CHRS soit à domicile (PEI) avec accompagnement renforcé au domicile de la personne.
- 101 candidatures ont été reçues (56 PE/CHRS et 45 PEI) contre 47 en 2022.
 - 50 condamnés libres.
 - 46 condamnés incarcérés.
 - 5 condamnés détenus au centre de Semi-liberté.
 - 52 personnes ont été accompagnées (46 en 2022).



- 5830 journées d'accompagnement ont été réalisées : 2479 journées PE et 3351 journées PEI.
- 50 visites de contrôle des horaires de sorties ont été effectuées.

Le projet d'accompagnement PE ou PEI proposé par Le MAS prend différentes modalités en fonction de la situation de la personne :

- 10 personnes ont été accompagnées pour l'obtention de la carte d'identité.
- 17 déclarations d'impôts ont été réalisées.
- 21 personnes ont accédé à l'emploi ou à une formation durant la mesure et 5 personnes soutenues dans la continuité de l'emploi existant.
- 31 personnes ont été accompagnées sur le volet du soin.
- 24 personnes ont été accompagnées sur le volet logement avec 10 dossiers logements déposés et 5 déménagements durant la mesure.
- 9 personnes ont été soutenu au niveau de la parentalité.

Enfin, le partenariat a été renforcé avec le SPIP69 et l'ensemble des juges d'application des peines du Tribunal Judiciaire de Lyon réunis pour une rencontre au sein du service le 20/10.

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon



LE PE : UNE RÉPONSE « AU-DELÀ DES BARREAUX »

Le MAS et le SPIP69 ont organisé une projection-débat du documentaire « Au-delà des barreaux » produit par l'association, suivie d'une table ronde : « Le placement Extérieur, une réponse à développer ».

Cet évènement a eu lieu le 28/11 à l'Université Lyon 2 et il a rassemblé environ 120 personnes.

Les échanges ont mis en avant la mesure de PE comme un aménagement de peine encore trop peu utilisé. Les intervenants ont également abordé les pratiques à l'œuvre et les coopérations pour construire des dispositifs d'aide, d'insertion ou de prévention des récidives des personnes concernées.

PROGRAMME PASSAGE

Ce programme accompagne vers et dans le logement en sortie de détention ou pour un maintien dans le logement pendant la détention. Il se développe vers une conception appliquée du Logement d'Abord.

- La majorité des personnes dispose de ressources stables.
- 36 personnes ont été accompagnées.
 - 15 nouvelles admissions ont été réalisées.
 - 12 personnes sont sorties du programme.

BUREAU UNIQUE D'INSERTION

Le BUI intervient en milieu fermé et en milieu ouvert sur prescription du SPIP. Il prépare les détenus à la sortie ou les accompagne en milieu ouvert en veillant à ce que les démarches administratives indispensables aient été ou soient effectuées : domiciliation, carte d'identité, RSA, APL, ouverture des droits à la santé, situation fiscale, etc.

- 430 orientations ont été effectuées sur ce dispositif.
- 10 sessions d'actions collectives d'accès aux droits sociaux ont été réalisées.

Cette action a obtenu le label qualité et sera reconduite en 2024.



DISPOSITIF LOGEMENT HÉBERGEMENT SORTANTS DE PRISON

L'équipe intervient auprès des personnes détenues au sein des Maisons d'Arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône en préparation de leur fin de peine sur orientation du SPIP.

- 452 personnes en file active au 31/12/2023 dont 232 à Corbas et 218 à Villefranche-sur-Saône.
- 350 nouvelles personnes ont été rencontrées.



CENTRE FEYDEL LIOTARD

ADRESSE DU SERVICE
24 avenue des frères Lumière
69008 Lyon



MISSIONS

Le Centre Feydel Liotard est un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 78 places (en collectif et diffus) qui a pour missions de :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens socialisants et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.

PUBLIC

- 127 personnes ont été accueillies présentant des troubles de santé mentale ou sortant de détention ou sous main de justice. 85 % sont sans domicile avant leur entrée au CHRS.
- 39 personnes ont quitté le CHRS pour accéder à un logement adapté ou ordinaire.

RÉALISATIONS

- Renforcement des coopérations avec le SPIP 69 : accueil en stage de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation pour soutenir l'interconnaissance ; participation à l'instance santé/ justice/social ; échanges avec l'équipe du Placement Extérieur.
- Développement des échanges avec les assistantes de service social « Réseaux » du Centre Hospitalier Spécialisé Le Vinatier dans l'intérêt des situations résidentielles.
- Coopération avec le dispositif DAHLIR pour développer l'insertion par le sport et les loisirs.
- Partenariat avec des épiceries sociales et solidaires localisées près des logements diffus.
- Amélioration des outils internes et préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS.



LA VILLA VERGER

Une maison d'habitation a été mise à disposition du MAS temporairement par le Groupe LAUNAY (prolongée jusqu'au 30/09/24) avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre.

Cette opportunité a permis de loger dans cette belle villa 3 personnes déjà accompagnées par le CHRS présentant des fragilités psychiques et d'isolement social avec des revenus issus des mima sociaux.

Cette expérience est une étape dans leur parcours pour élaborer un projet de logement : une première séparation avec la vie collective du CHRS et l'investissement d'un habitat partagé sans une présence importante de travailleurs sociaux.

Cette expérience permet aussi de mettre en évidence des facultés et des habilités insoupçonnées permettant de réajuster certains projets de sortie.

SAFRAN

ADRESSE DU SERVICE
140 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône



MISSIONS

Safran est un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) de 28 places (en collectif et en diffus) qui a pour missions de :

- Accueillir et héberger de façon temporaire des personnes ayant besoin d'être mises à l'abri.
- Proposer un accompagnement personnalisé et veiller à l'accès ou au maintien des droits.
- Favoriser la reprise de liens socialisants et l'accès à la citoyenneté.
- Préparer la sortie du CHRS.

PUBLIC

- 38 personnes isolées ont été accueillies.
- 7 personnes ont quitté le CHRS pour accéder à un logement adapté ou ordinaire.

RÉALISATIONS

- Le processus d'accueil en placements extérieurs a été redynamisé grâce à une collaboration rapprochée avec l'équipe du service Latitude avec l'accueil de 3 nouveaux résidents en PE.
- Un travail a été réalisé, l'élection d'un nouveau Conseil de la Vie Sociale, la tenue de réunions régulières donnant lieu à des comptes-rendus, l'élargissement des sujets soumis, la mise en place de cafés rencontres...
- Les problématiques liées à la santé ont constitué une part importante dans l'accompagnement réalisé. Par ailleurs, l'augmentation des conduites addictives ont nécessité la mise en place d'une permanence régulière au sein du CHRS du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- La préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS a permis d'améliorer les outils liés à la loi 2002-2 : les projets personnalisés ont fait l'objet



d'un nouveau format et les dossiers individuels ont tous été actualisés.

- Un AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) a été mis en place pour la rénovation d'un logement avec l'implication de 4 résidents.
- Des actions collectives ont été organisées en lien avec les autres services Rhône Nord du MAS.



FORUM DE L'EMPLOI

Le Forum de l'emploi / Insertion par l'Activité Économique, organisé par la Plateforme de l'inclusion, a été accueilli au sein du CHRS, le 10/11. Plusieurs entreprises d'insertion locales qui proposent des contrats d'insertion pour soutenir un retour à l'emploi étaient présentes : l'association L'Abri, Le Transit, Les Brigades Nature et Actem, des entreprises caladoises dans les secteurs espaces verts, peinture, entretien et ménage.

Ce forum a suscité beaucoup d'intérêt et a permis aux résidents de rencontrer les recruteurs, mettre à jour leur CV, se présenter, découvrir des secteurs d'activité et postuler à certaines offres.

Cette rencontre a permis aux résidents de remettre en perspective un projet professionnel dont ils se pensaient parfois plus éloignés.



L'ÉCLAIRCIE



MISSIONS

L'Éclaircie est un centre d'hébergement de 44 places (en collectif et diffus) qui a pour mission d'héberger, de protéger et d'insérer des femmes et des enfants confrontés à des situations de précarité, de vulnérabilité et/ou victimes de violences.

PUBLIC

- 30 femmes et 33 enfants ont été accueillis (21 familles monoparentales et 9 ménages isolés).
- 22 personnes ont pu accéder à un logement adapté ou à un logement ordinaire.

RÉALISATIONS

- Organisation d'actions collectives : Ateliers théâtre, l'Heure du conte, ateliers peinture avec les pensionnaires de la maison de retraite Le Clairon de Saint-Priest.
- Soutien à la parentalité : participation au programme Y'a Personne de Parfait (Y'APP) avec l'association Concilia'bulles et à un projet d'accompagnement à la parentalité en lien avec l'alimentation et l'activité physique avec l'association « Sens et Savoirs ».
- Intervention une fois par mois d'une psychologue et d'une psychomotricienne en lien avec le Centre Médico-Psychologique de Saint-Priest.
- Contribution à des actions de formation proposées par le CCAS de Saint-Priest à destination des professionnels et des écoles en travail social avec l'implication des résidentes sur le thème des violences conjugales.
- Participation aux différentes instances et réunions partenariales avec la ville de Saint-Priest, la Métropole de Lyon et la Maison de la Vieille Sociale. Une rencontre, en octobre, a été organisée au sein du service, réunissant de plus de 50 partenaires du territoire.

TÉMOIGNAGE DE MME T.

« À mon arrivée, j'avais besoin d'être accompagnée sur le lien mère enfant, d'être en sécurité avec mon enfant, d'avoir des professionnels à l'écoute, un accompagnement à l'autonomie : avoir mon chez moi et vivre ma vie de mère, sortir de la collectivité, avoir mon intimité. J'avais aussi besoin d'aides pour mes démarches administratives, de trouver une crèche à proximité... J'avais besoin de retrouver confiance en moi et qu'on m'accepte telle que je suis. »

TÉMOIGNAGE DE MME B.

« J'ai réussi à prendre confiance en moi grâce aux aides reçues par les professionnels et par leur soutien. J'ai réussi à m'occuper de mon enfant comme il se doit grâce aux conseils donnés. J'ai réussi à sortir de la collectivité et à être autonome. J'ai réussi à retrouver une estime de moi-même et j'ai enfin pu avancer dans ma vie de maman. »



LA MAISON SIMONE VEIL



3 familles ont été accueillies au cours de l'année au sein de « La Maison Simone Veil » une très belle maison d'habitation de deux logements située à Saint-Priest.

Confié en gestion à l'Éclaircie, ce dispositif porté par le CCAS héberge et accompagne des femmes San Priotes (résidentes ou hébergées) victimes de violences conjugales avec un ou deux enfants mineurs.

Un accompagnement spécifique est assuré par une équipe pluridisciplinaire de l'Éclaircie et d'Info-Droits-Victimes.



OLYMPE



MISSIONS

Olympe est un service du MAS qui comprend un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences d'une capacité (23 places) et un dispositif d'hébergement et d'accompagnement en diffus (16 logements) pour des femmes seules sur les communes de Givors, Ternay et Saint Genis Laval.

Olympe a pour missions :

- L'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement des femmes et de leurs enfants.
- L'accès aux droits sociaux et juridiques.
- La restauration des capacités d'autonomie et d'insertion.
- La protection des enfants et la normalisation de leur quotidien.

PUBLIC

- Centre d'hébergement** : 42 personnes (19 femmes et 23 enfants) accueillies. 19 personnes ont pu accéder à un logement adapté ou ordinaire.
- Logements diffus** : 30 personnes (12 femmes et 18 enfants) accueillies. 8 personnes ont pu accéder à un logement adapté ou ordinaire.

RÉALISATIONS

- Réalisation de 58 actions collectives (ateliers santé, logement, parentalité, citoyenneté et droits de la famille, boxe, sorties...).
- Partenariat renforcé avec la Protection Maternelle Infantile (24 interventions).
- Participation à la formation du programme Y'a Personne de Parfait (Y'APP) avec l'association Concilia'bulles et à la formation sur la pratique Snoezelen avec la Vie en Soie.
- Participation à l'organisation d'une journée thématique sur la violence chez les jeunes organisée par la Mairie de Caluire le 18/11.
- Accueil de Marine GIRAUDON (architecte) dans le cadre d'une recherche-action autour de l'« Habiter en CHRS », financée par l'Entreprise des Possibles. Son intervention a permis d'observer les usages, d'entendre les résidentes sur l'amélioration de leur habitat et leur permettre de mieux personnaliser leur espace de vie.
- Co-animation de 2 jours de formation sur les violences conjugales à la demande de la FARAPEJ et du CIDFF.
- Finalisation du projet de service et préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS.

MERCI À AUDE BERNARD D'AVOIR ACCEPTÉ DE REVENIR SUR SON PARCOURS ET SON ÉTAPE À OLYMPE

« Dès le début de notre histoire, j'ai senti beaucoup de colère en lui et je me suis habituée, adaptée. Je ne le contredisais pas, j'étais linéaire pour éviter tout débordement. Surtout, quand Achille était bébé. Je passais mon temps à m'en occuper pour qu'il ne fasse pas de bruit et qu'il ne pleure pas car il ne supportait pas. Je craignais sa violence et un passage à l'acte. J'étais sous son emprise. Ses gestes et ses comportements ont fini par me contrôler jusqu'à m'entraîner aussi dans ses propres dettes et une procédure judiciaire avec ma sœur (...). C'est allé trop loin. J'ai dit stop et j'ai décidé de le quitter et d'engager des démarches. »

En trois mois, j'ai reçu un appel pour une place d'hébergement disponible à Olympe. Françoise MONCHANIN du MAS m'a expliquée où était le site, le fonctionnement, les règles de vie. J'ai accepté. Avec mon fils Achille, j'ai été accueillie le 08/03/2022. Le soutien psychologique dont j'ai bénéficié a été très important pour moi ainsi que le soutien dans mon rôle de maman. J'ai également été suivie pour les démarches juridiques concernant notamment la garde d'Achille. Aujourd'hui, les choses sont apaisées et nous avons la garde alternée.

Avec Achille, nous avons un « chez nous » aujourd'hui. Nous sommes installés depuis le 01/12/2023 dans un appartement à proximité d'Olympe. A présent, je me sens plus forte et je saurais comment me défendre si jamais cela se reproduit. »



SALVA LA CLAIRIÈRE



MISSIONS

Salva (anciennement La Magena Bron) est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 22 places, ouvert en juillet 2023, auquel a été rattaché un autre dispositif du MAS « La Clairière », doté de 15 logements en diffus.

Ces 2 dispositifs s'adressent à des femmes seules ou avec enfants, victimes de violences conjugales ou intrafamiliales et ils ont pour missions :

- Héberger les femmes et leurs enfants en les mettant à l'abri et en sécurité.
- Informer, accompagner et orienter les résidentes en prenant en compte leur parcours de violences conjugales et intrafamiliales.
- Accompagner les résidentes dans la gestion de leur quotidien.

PUBLIC

- 33 femmes ont été accueillies (24 femmes avec 46 enfants et 8 femmes isolées).
- 50 % sont sans ressources financières.

RÉALISATIONS

- Lancement d'une dynamique partenariale spécifique à la question des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales avec : le Commissariat Bron, le Centre de Planification et d'Éducation Familiale, la PMI, le Centre de santé communautaire avec places dédiées, le Centre Régional de Psycho traumatisme, le Centre Médico Psychologique, le CIDFF...
- Développement des liens avec le Centre social Les Taillis de Bron (cours de français, groupes de paroles, activités de loisirs ; temps de crèches...).
- Intervention, une fois par semaine, d'une psychologue recrutée dans le cadre du projet DRAP (Dispositif Ressources d'Accompagnement Psychologique), porté par l'ARHM et financé par l'ARS et la DDETS.

UNE MEDIATHÈQUE TRANSFORMÉE EN LIEU D'HÉBERGEMENT

Grâce au soutien important de la Métropole de Lyon et de l'État, le site Salva a vu le jour. Un travail a été également mené avec l'Entreprise des possibles, le groupe APICIL et Architecte sans frontières pour réaliser des aménagements conséquents sur le bâti et améliorer les conditions d'habiter des femmes accueillies très impliquées à toutes les étapes du projet.



ADRESSE DU SERVICE
Adresse confidentielle

MEJANNE



MISSIONS

Mejanne est un Centre d'Hébergement d'Urgence, créé en juillet 2023, né de la fusion de 2 CHU du MAS (Les Maisons et La Magena).

Mejanne dispose de 164 places pour des ménages avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité réparties sur plusieurs communes de l'agglomération de Lyon avec pour missions :

- Mettre à disposition des résidents un hébergement permettant une mise à l'abri.
- Garantir aux résidents la sécurité des locaux dans lesquels ils sont hébergés.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien.
- Informer, accompagner, aider et orienter les résidents.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une aide alimentaire.



PUBLIC

- 176 personnes ont été accueillies (87 adultes et 89 enfants) soit 63 ménages (21 ménages en couple avec ou sans enfants, 26 familles monoparentales et 16 personnes isolées).
- 25 personnes ont quitté le CHU pour un logement adapté ou ordinaire.

RÉALISATIONS

- Installation du service dans de nouveaux locaux (Lyon 9).
- Modification du parc locatif avec déménagement du collectif de la Mulatière et captation de nouveaux logements.
- Aménagement des deux sites collectifs situés à Champagne-au-Mont-d'or et à Caluire-et-Cuire.
- Poursuite de la démarche de fusion avec un travail sur la structuration et les outils du service.
- Distribution de l'aide alimentaire en lien avec la Banque alimentaire.

ADRESSE DU SERVICE
39 rue Apollinaire
69009 Lyon



- Intervention d'une psychologue recrutée dans le cadre du projet DRAP (Dispositif Ressources d'Accompagnement Psychologique), porté par l'ARHM et financé par l'ARS et la DDETS.
- Organisation de temps conviviaux.
- Participation au programme de soutien à la parentalité Y'a Personne de Parfait (Y'APP) avec l'association Concilia'bulles.

LE BÉNÉVOLAT : UN LEVIER POUR NOUER DES LIENS ET REPRENDRE CONFIANCE

3 femmes accueillies ont réalisé des missions régulières de bénévolat auprès de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et au sein d'un bric à brac du Foyer Notre Dame des Sans-Abri.

Elles ont été reçues, le 27/06, à l'Hôtel de Ville de Lyon pour recevoir le Passeport Bénévoles de France Bénévolat, un livret de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises.

MERCI A ADOPTÉ UNE ASSO POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE CES FEMMES DANS LEUR MISSION BÉNÉVOLE.



L'AVANCÉE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Avancée est un service qui comprend plusieurs dispositifs d'hébergement de 239 places pour des familles en situation de vulnérabilité et de précarité réparties de la manière suivante :

- CHU 195 places : 48 places en diffus sur Villefranche-sur-Saône ; 30 places en diffus regroupé à Monsols ; 70 places en diffus regroupé à Belleville-en-Beaujolais, 47 places en collectif (Barmondière) ouvertes le 27/02/2023.
- CHRS Urgence diffus : 21 places à Villefranche-sur-Saône.
- CHRS Urgence et Insertion (MERARD) : 23 places collectives à Villefranche-sur-Saône.

MISSIONS

- Mettre à l'abri des ménages en situation de vulnérabilité et de précarité et satisfaire leurs besoins primaires.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les familles dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

- 288 personnes ont été accueillies soit 124 adultes (49 hommes et 75 femmes) et 164 enfants.
- 54 personnes sont sorties du dispositif dont 42 personnes vers un logement ordinaire.

RÉALISATIONS

- Amélioration des outils et préparation de l'évaluation externe de la qualité de l'HAS.
- Distribution de l'aide alimentaire et participation à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire le 25/11.
- Organisation de plus de 30 actions collectives (aide aux devoirs, atelier parents/enfants, atelier cuisine, visite d'une médiathèque, ferme pédagogique...)
- Participation au programme de soutien à la parentalité Y'a Personne de Parfait (Y'APP) avec l'association Concilia'bulles.



- Amélioration des bureaux et des logements sur plusieurs sites avec notamment la participation de 5 résidents (chantier AAVA) pour la rénovation d'un logement.
- Rencontres avec les élèves du Lycée Notre-Dame de Villefranche-sur-Saône : participation aux temps festifs de fin d'année et intervention de l'équipe au lycée pour présenter le service.

L'OUVERTURE DU CHU BARMONDIÈRE

Fin 2022, la DDETS a sollicité Le MAS afin de prendre en gestion, pour une durée de 3 ans, le bâtiment de l'ancien commissariat de Villefranche-sur-Saône situé 38, rue de la Barmondière.

47 places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes, le 27/02, après un travail important réalisé par les équipes du MAS.

57 familles ont été accueillies et accompagnées au cours de l'année et de nombreux échanges ont eu lieu avec les partenaires du territoire pour faire connaître l'établissement et l'inscrire dans le tissu local (Croix-Rouge, Bras Ouverts, Secours Catholique, Secours Populaire, association AMIH, Maison du Rhône etc.).

Les enfants ont pu être rapidement rescolarisés sur le territoire (15 enfants) ainsi que les adolescents pour intégrer des classes à Villefranche-sur-Saône ou poursuivre leur scolarité à Lyon.

Après quelques mois de fonctionnement, l'ancrage du nouvel établissement sur le centre-ville est très positif (retours du voisinage, des élus et des partenaires). Le bâtiment est bien tenu, le site est calme et les personnes accueillies se sont bien intégrées dans la ville.

CELLULE HÔTEL



MISSIONS

Le MAS assure pour le compte de l'État, le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité. Le dispositif hôtelier pérenne fonctionne en continu toute l'année. Des dispositifs complémentaires sont activés à certaines périodes en fonction des besoins et des demandes. Les missions du service sont de :

- Héberger à l'hôtel des personnes vulnérables sans domicile : Aide à l'entrée dans les lieux.
- Assurer une médiation avec les hôteliers : Captation de places et gestion des réservations.
- Proposer un accompagnement social et aider à la recherche de solutions de logement ou d'hébergement en lien avec les partenaires.

PUBLIC

- 1402 personnes (427 ménages) ont été accueillies soit 799 adultes (420 femmes et 379 hommes) et 603 enfants.
- La situation de 74 ménages (prise en charge dans le cadre des capacités exceptionnelles) a été étudiée par la DDETS en septembre. 73 ménages ont été maintenus à l'hôtel, un ménage s'est vu notifié une fin de prise en charge.
- 80 % des ménages sont sans ressources.
- 271 personnes sont sorties du dispositif vers un logement adapté et 137 personnes vers un logement ordinaire.

RÉALISATIONS

- Des rencontres trimestrielles ont été mises en place avec les hôteliers avec des binômes salariés pour assurer un suivi qualitatif des prestations hôtelières et de l'occupation des hôtels.
- Suite à l'incendie d'un immeuble situé à Vaulx-en-Velin (décembre 2022), la prise en charge des sinistrés s'est réalisée sur des places hôtel hors marché, entraînant des déménagements réguliers en fonction des disponibilités hôtelières. Cette opération a pris fin en novembre suite au relogement de l'ensemble des ménages concernés.
- Des distributions de chèques services ont été organisées. En 2023, 11760 chèques services (55 euros par personne et par mois) ont été distribués. En moyenne sur l'année, cette aide concerne 279 ménages soit 980 personnes par mois.
- Des actions santé ont eu lieu autour des questions de prévention bucco-dentaire (avec la SODHEV, Santé orale handicap et Vulnérabilité), la santé sexuelle avec GSF (Gynécologie Sans Frontière), la santé et



le bien-être (Bus L'Oréal), avec l'IREPS (Instance régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé) et le Bus Info Santé de la Métropole.

- Enfin, plus d'une vingtaine de personnes hébergées ont participé au Festival Lumière en tant que bénévoles en octobre en partenariat avec l'association IESS CREW (Initiatives en Économie Sociale et Solidaire).

UNE ÉTUDE « ENFANCE ET ADOLESCENCE À L'HÔTEL »

À la demande de la DDETS, une étude « Enfance et adolescence à l'hôtel » a été conduite par le service, en décembre, s'appuyant sur son expertise et sa très bonne connaissance du public.

Cette étude a donné lieu à des préconisations ciblées sur les actions à mener en matière de santé, de scolarisation, de protection de l'enfance et de vie social/d'intimité.



LA STATION



MISSIONS

La Station est un service qui regroupe deux Centres d'Hébergement d'Urgence pour des jeunes mineurs isolés, en recours pour la reconnaissance de leur minorité, arrivés récemment en France après un parcours d'exil et vivant en squat ou sans domicile : La Station ROCKEFELLER (52 places)/La station MILAN (50 places).

Le service a pour missions de :

- Offrir un lieu de vie stable et sécurisant aux jeunes accueillis.
- Accompagner les jeunes dans leur parcours socio-éducatif.
- Favoriser l'inclusion sociale par l'activité.
- Soutenir et aider les jeunes dans leur parcours personnel via un accompagnement social global avec une priorité donnée à la formation et à l'insertion professionnelle.

PUBLIC

- 232 jeunes ont été accueillis (215 garçons et 17 filles). 80 % sont scolarisés et 20 % sont en remise à niveau. 131 jeunes ont été présentés au juge des enfants et 80 % d'entre eux ont été reconnus mineurs.
- 106 jeunes ont quitté le service pour un logement adapté (ASE), 13 jeunes sont partis volontairement et 12 jeunes à la suite du non-reconnaissance de leur minorité.

RÉALISATIONS

- Les contrats de séjour et le règlement de fonctionnement ont été actualisés suite à la normalisation des admissions via la Maison de la Veille Sociale.
- Au niveau santé, l'ensemble des jeunes ont été accompagnés pour les vaccinations obligatoires et le dépistage des maladies infectieuses et sexuellement transmissibles. Des accompagnements physiques vers des professionnels de santé ont été également réalisés.
- Sur le volet alimentation, des commandes auprès de l'entreprise Transgourmet ainsi qu'un accès aux



© Loïc Benoit



© Loïc Benoit

Restaurants du cœur ont permis de compléter les apports de la Banque Alimentaire.

- Au niveau partenarial, l'équipe s'est appuyée sur de nombreux soutiens pour permettre aux jeunes de bénéficier d'activités artistiques, sportives et culturelles : Association Waninga, Maison de la Danse, CRA-P, Fondation Olympique Lyonnais, Association Kabubu.
- Enfin, La Station (ROCKEFELLER) a ouvert ses portes au public dans le cadre de la Biennale de l'hospitalité avec plus de 40 participants présents autour des jeunes et de l'équipe.



STATION MILAN : OUVERTURE DE 10 PLACES POUR DES JEUNES FILLES MINEURES



Les jeunes filles sont hébergées dans des appartements au 1^{er} étage et disposent d'une chambre.

17 jeunes filles ont été accueillies au cours de l'année.

L'accompagnement s'est adapté aux besoins spécifiques de ce public qui a plus de difficulté à aborder certains sujets (sexualité, grossesses non désirées, excision, mariage forcé, violences...). Pour y répondre, l'équipe s'est appuyée sur le Mouvement Planning Familial, l'association Orchidées Rouges et l'Association de Lutte contre le Sida.

LA BASE



MISSIONS

La Base est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 51 places (Tiny House) pour des femmes avec enfants de moins de 3 ans avec pour missions de :

- Assurer aux résidents une mise à l'abri garantissant un hébergement et une mise à l'abri.
- Informer, accompagner et orienter les personnes pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, droits sociaux, dispositifs de droits communs.
- Favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des femmes accueillies dans la prise en compte du parcours de vie et de l'accès à la citoyenneté.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

PUBLIC

- 58 personnes (20 femmes et 38 enfants dont 12 de moins de 3 ans) ont été accueillies soit 19 ménages monoparentaux.
- 3 ménages ont quitté le dispositif dont 2 ménages en logement autonome.

RÉALISATIONS

- Une démarche a été conduite pour élaborer le projet de service finalisé en octobre. Dans ce cadre, 2 ateliers pour recenser les besoins des résidentes ont été mis en place mettant en avant leur besoin de « prendre soin d'elles » en tant que femmes.
- De nouveaux contrats de séjour et règlement de fonctionnement ont été actualisés pour tenir compte des orientations réalisées désormais par la Maison de la Veille sociale.
- Le cadre de vie sur le site a été amélioré avec la création d'une salle de jeux, d'un nouvel hangar et des travaux importants d'égoutage.
- Les partenariats se sont poursuivis auprès des acteurs associatifs : Banlieue Santé, AIDES, Lire et Sourire et les acteurs institutionnels : Mairie de Villeurbanne, DPE, PMI, pôle petite enfance et parentalité, Métropole de Lyon. La Base a accueilli, en novembre, une délégation composée de Paul Magnette (Bourgmestre de Charleroi) et Renaud Payre (Vice-Président de Métropole de Lyon).
- Plusieurs journalistes ont visité également le site pour divers reportages (magazines Marie-Claire et DirectionS).



LE GOÛT DE L'EXIL

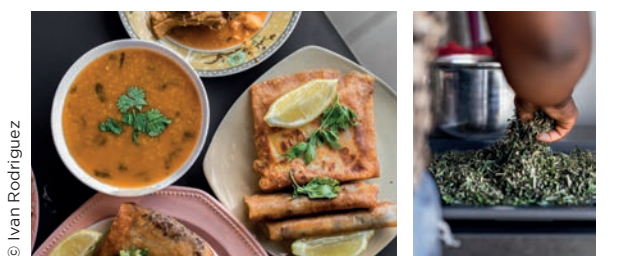
À l'occasion de la Biennale de l'Hospitalité organisée par La Métropole de Lyon, les femmes hébergées ont été photographiées lors de la préparation de repas qui symbolisent pour elles l'accueil dans leur pays d'origine.

À travers chaque portrait, Aïssatou, Mounia, Naziha, Ramlati, Catherine et Maïala ont cuisiné un plat qui leur était cher sous l'œil attentif du photographe Ivan Rodriguez.

À travers cette exposition, Le MAS a souhaité mettre en lumière les traditions hospitalières des personnes hébergées et aborder également la question de la justice alimentaire.

Chaque portrait est accompagné des tickets de caisse qui illustrent le montant des courses et les commerces fréquentés pour réaliser ces plats. En parallèle, Le MAS a conduit une enquête en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre sur la hausse du coût de la vie pour les personnes accompagnées afin de mieux comprendre le phénomène et les manières dont il touche les publics les plus fragiles.

Cette exposition sera présentée en 2024 dans d'autres lieux sur la Métropole de Lyon.



© Ivan Rodriguez

RÉSIDENCE



MISSIONS

Résidence accompagne dans un parcours d'insertion par le logement des personnes en situation de précarité sur les territoires de la Métropole de Lyon et du département du Rhône avec pour missions :

- La gestion et la mise à disposition de 98 logements en sous-location pour des personnes dépourvues de logement, orientées par les services de la Métropole ou par la Maison de la Veille Sociale.
- L'accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement (recherche, accès, maintien).

RÉALISATIONS

- 280 ménages (dont 126 ménages dans le parc des 98 logements) ont été accompagnés :
 - 83 ménages avec des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement.
 - 38 ménages dans le cadre de leur contrat Revenu de Solidarité Active.
 - 16 ménages avec des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement.
 - 19 ménages dans le cadre d'un partenariat avec l'association Entre2Toits.
 - 8 ménages bénéficiaires de la protection internationale dans le cadre d'un partenariat avec Forum réfugiés.
 - 6 ménages dans le cadre d'IML.
- 47 ménages ont été accompagnés dans le cadre des programmes de prévention des expulsions locatives.
- 45 diagnostics sociaux et financiers ont été réalisés auprès des ménages en vue de leur audience devant le Juge des Expulsions.
- 8 ménages ont été accompagnés dans le cadre du projet Logement d'Abord via le bail de sauvegarde.
- Des actions spécifiques ont été conduites :
 - Réalisation de diagnostics sociaux auprès de ménages logés par Entre2Toits (63 ménages concernés).
 - Intervention auprès des personnes bénéficiaires de la protection internationale, sortantes du programme ACCELAIR et AGIR.
 - Accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement pour 8 ménages sinistrés suite aux incendies de Vaulx-en-Velin.



© Shutterstock

90 MÉNAGES RELOGÉS DANS UN DÉLAI MOYEN DE 7 MOIS

Résidence centralise pour l'ensemble des services du MAS les demandes de logement social auprès de la Commission Intercommunale d'Attribution (CIA). L'instruction et le suivi des demandes est assurée par Isabelle CHAFANNEL, référente Logement qui joue un rôle de facilitatrice et favorise l'accès à une solution de relogement adaptée à la situation des personnes concernées.

En 2023, 174 demandes ont été ainsi accompagnées et 114 demandes ont été jugées recevables. Au final, 90 ménages ont été relogés dans un délai moyen de 7 mois.

Si la Métropole de Lyon demeure l'espace de prédilection des relogements, le travail « sur-mesure » qui est conduit permet aussi d'atteindre des territoires plus détendus, notamment dans le Nouveau Rhône. Cette mission contribue efficacement à fluidifier le parcours logement des personnes accompagnées au sein du MAS malgré un marché locatif tendu.



ADRESSE DU SERVICE
30 rue du Pré Gaudry
69007 Lyon

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ



MISSIONS

Le service Logement Accompagné conduit diverses mesures d'accompagnement pour des personnes résidant dans 27 logements en sous-location sur le territoire Beaujolais et le territoire des Monts et Côteaux du lyonnais. Depuis 2023, il accompagne des personnes logées dans 10 logements d'urgence communaux.

Il a pour missions de :

- Soutenir l'accès ou le maintien en logement.
- Assurer un accompagnement social dans un parcours d'insertion.

PUBLIC

- Les ménages accompagnés n'ont pas de revenus stables et vivent des situations familiales complexes instables les conduisant à rechercher un autre logement.
- 84 personnes (21 femmes, 20 hommes et 43 enfants) ont été accompagnées dans les logements en sous-location soit 32 ménages.
- 36 personnes (16 femmes, 3 hommes et 17 enfants) ont été accompagnées dans les logements d'urgence communaux soit 19 ménages.
- 21 ménages ont quitté le service dont 15 vers un logement ordinaire pérenne (tout dispositif confondu).

RÉALISATIONS

- Installation de l'équipe dans de nouveaux bureaux partagés avec L'Avancée permettant de meilleures conditions d'accueil et de travail.
- Contribution aux Instances Techniques Territorialisées Logement organisées par les Maisons du Département du Rhône, aux instances de la Maison de la Veille Sociale (MVS) et à la Commission Territoriale de Prévention des Expulsions (CTPE).
- Participation, le 18/12, à la journée départementale du logement, organisé par le Conseil Départemental du Rhône avec 3 stands animés par l'équipe sur les baux de sauvegarde, les ASLL Logement d'Urgence, les femmes victimes de violences intra-familiales.

ADRESSE DU SERVICE
24 rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône



LES LOGEMENTS D'URGENCE COMMUNAUX

Le MAS déploie, depuis janvier 2023, un dispositif de mesures d'accompagnement social lié au logement dans le cadre de la réponse à un appel à projet du Département du Rhône en lien avec le Fonds de Solidarité Logement pour répondre aux besoins des territoires : le projet s'implante dans les communes ou intercommunalités disposant d'hébergements communaux d'urgence et s'adresse aux ménages qui sont accueillis dans ses logements : jeunes ménages avec enfant, personnes en errance, victimes de violences intrafamiliales, familles sinistrées, jeunes en difficulté de cohabitation familiale, ménages en situation d'expulsion.

Couvrant les 4 territoires du Nouveau Rhône, la mission prend effet dans les quelques jours qui suivent l'accueil du ménage par la commune ou l'intercommunalité et vise à établir un diagnostic social du ménage, puis à soutenir un relogement ou une réorientation en hébergement dans le cadre d'un travail partenariat avec les bailleurs, la Maison de la Veille Sociale et en lien avec les MDR et les acteurs sociaux et associatifs locaux.

L'enjeu de cette première année 2023 expérimentale a été de communiquer largement auprès des communes et intercommunalités concernées pour faire connaître et comprendre le dispositif. Quelques territoires se sont déjà bien appropriés la mission tels que Lentilly, Brignais, L'Arbresle.

En 2023, 36 personnes (19 ménages) ont bénéficié de ce nouveau dispositif soit 16 femmes, 3 hommes et 17 enfants. Au 31/12/23, 8 ménages avaient pu intégrer un logement pérenne.



© Shutterstock



LE CÈDRE



MISSIONS

Le Cèdre est une pension de famille de 27 places qui dispose de 25 studios avec pour missions de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- 25 personnes isolées et 2 couples ont été pris en charge (16 hommes et 13 femmes).
- 2 personnes ont quitté la pension de famille au cours de l'année (1 pour un logement adapté et 1 pour un logement social).

RÉALISATIONS

- Entretien des liens de proximité et des échanges au sein de la pension de famille et son environnement pour lutter contre l'isolement des résidents.
- Suivi et coordination pour accompagner les résidents auprès des partenaires sur le territoire : services sociaux de droit commun, dispositifs d'accès aux soins et structures liées à la santé mentale, services liés à l'insertion professionnelle, centres sociaux...
- 220 temps collectifs organisés qui réunissent en moyenne 15 résidents :
 - 52 activités collectives aimées en interne : confection de produits naturels, ateliers bien-être et de bricolage, jardinage, marché de Noël, club cinéma.
 - 66 activités collectives animées par des intervenants extérieurs : gym douce avec l'association Ciel Bleu, socio-esthéticienne avec l'association Café des Femmes, ateliers cuisines avec l'association Belle Bouffe et la Banque alimentaire, ateliers esthétiques avec l'école Peyrefitte, ateliers théâtre avec la compagnie Chiloé, ateliers sur les addictions avec l'association France Addiction...



© Loïc Benoît



© Loïc Benoît

- Repas collectifs tous les 15 jours : repas événement et journées festives (porte ouverte, fête de l'été, fête de Noël, anniversaires...).
- 17 sorties : journée découverte de la voile au grand large, sortie Guinguette, journée des hommes « Chez le Barbier », journée des femmes « massage en institut »...
- 2 ateliers mensuels avec « Les demoiz'elles » qui propose un service de coupe de cheveux et une séance de sophrologie avec Sylvie.
- 1 atelier numérique hebdomadaire animé par 1 bénévole.

PORTES OUVERTES AU CÈDRE

Un événement spécifique a également été organisé, le 11/10, dans le cadre de la Semaine Nationale des Pensions de Famille. Un jeu de piste organisé par les résidents a permis d'accueillir une vingtaine de personnes et leur présenter la maison.

Sur l'année, 8 visites ont, par ailleurs, été organisées pour mieux faire connaître Le Cèdre aux partenaires extérieurs : la Maison de la Veille Sociale, la Centre Communal d'Action Sociale, le Centre Médico-Psychologique, l'Hôpital de St-Jean-de-Dieu, d'autres pensions de famille de la Métropole de Lyon.

LES BRUYÈRES



MISSIONS

Les Bruyères est une pension de famille composée de 23 appartements individuels et d'un appartement T2 qui a pour mission de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- 23 personnes isolées et un couple ont été pris en charge (16 hommes et 9 femmes).
- 1 départ a été enregistré pour cause de décès.

RÉALISATIONS

- Soutien et accompagnement des résidents en matière de prévention et de soins en addictologie. Une Intervention du CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) a été mise en place pour suivre 10 résidents sur ces problématiques. De plus, un résident a pu bénéficier d'un accompagnement plus soutenu en intégrant le dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) hors les Murs.
- Échanges collectifs tous les 2 mois à la demande des résidents en présence de l'équipe salariée de la pension de famille et de l'encadrement contribuant ainsi à la régulation du collectif.
- Expérimentation de la permaculture au sein du potager.
- Poursuite des activités collectives.
- Accueil du Comité des cadres du MAS, en juin, en présence des administrateurs et salariés du secteur Rhône avec une mobilisation importante des résidents dans l'organisation.

RETOUR D'UN RÉSIDENT SUR L'ENTRETIEN DU POTAGER

“ J'ai intégré le potager il y a 4 ans. Je ne savais pas si ça allait me plaire. Au fil du temps, j'ai constaté que c'était agréable de travailler la terre, de semer, de planter pour ensuite récolter et que c'était reposant et convivial mais surtout que cela avait bien meilleur goût que ceux vendus dans le commerce. ”

Giovanni



LES FEUILLETS LIBRES : LA GAZETTE DES BRUYÈRES



L'idée de réaliser cette gazette s'est concrétisée sous l'impulsion de Coralie, stagiaire formatrice spécialisée.

Un comité de rédaction de 10 volontaires se réunit tous les mardis pour élaborer ce journal. Un temps désormais très attendu chaque semaine par les contributeurs.

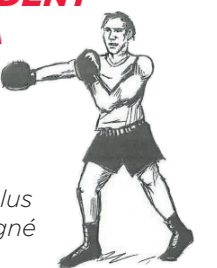
Au sommaire, des bons plans, des poèmes, des projets communs, des interviews de résidents, des photos...

Et surtout, des choses positives pour dynamiser la vie et les envies de la pension de famille.

TÉMOIGNAGE DE THIERRY DUFLOS, RÉSIDENT AUX BRUYÈRES SUR SA CARRIÈRE DE BOXEUR

“ J'ai 59 ans. J'ai commencé la boxe après avoir joué au rugby. Une blessure ne me permettant plus de jouer, un copain m'a accompagné dans une salle de boxe anglaise à Villefranche. Dans la vie, je n'étais pas du tout bagarreur mais le sport m'a plu de plus en plus. J'avais 21 ans et j'ai boxé jusqu'à 32 ans et une lourde défaite en championnat de France. J'étais routier de profession. Le matin, je courrais 30 min et le soir je m'entraînais 2 h ; une victoire pouvait rapporter jusqu'à 300 francs (...). La boxe apprend à se maîtriser, à gérer ses émotions. J'avais une très bonne hygiène de vie. J'ai pris une trempe en championnat de France et cela m'a dégoûté, j'ai tout arrêté. Aujourd'hui, je regrette mais j'avais aussi une vie de famille. ”

(propos recueilli par Jack).



Le MAS propose un accompagnement individuel et collectif aux personnes en situation d'addiction ainsi qu'un soutien dans l'accès aux soins, aux droits, au logement et à l'insertion au sein du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) **PAUSE DIABOLO**. Ces missions sont portées, au-delà des murs, par un important travail d'aller-vers couvrant les 3^e et 7^e arrondissements de Lyon et les villes de Villeurbanne, Vénissieux et Vaulx-en-Velin et des interventions en milieu festif qui permettent d'atteindre un public plus jeune moins habitué des structures médico-sociales. L'association dispose également d'un laboratoire d'analyse de drogues destiné aux personnes en situation d'addiction et aux associations et services d'accompagnement de la région Auvergne Rhône-Alpes (**LABORATOIRE CCM**).

Par ailleurs, des programmes spécifiques ont été mis en place pour accompagner des jeunes en errance. Une équipe mobile médico-sociale (**LIGNE 37**) intervient sur le secteur de la Guillotière depuis 2022 et un nouveau programme appelé **DARJELY** a été mis en place cette année pour coordonner le parcours de soin en addictologie et en psychiatrie de jeunes en errance sur le territoire de la Métropole de Lyon.

À travers l'ensemble de ces dispositifs, l'association produit et collabore à une meilleure connaissance des publics qu'elle accueille et de leurs consommations. Le MAS travaille en étroite collaboration avec un ensemble d'acteurs afin de contribuer à une meilleure prise en charge des personnes en situation d'addiction.



CHIFFRES CLÉS 2023



953
personnes accueillies



26 593
kits expert' livrés auprès de **20** pharmacies du programme PEKO



555
interventions de rue



35
Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) réalisés



13
interventions en prison



559
analyses CCM effectuées en lien avec **20** structures représentant plus de **100** collecteurs sur la région Auvergne Rhône-Alpes



99
permanences externes assurées auprès de personnes usagères



10
actions festives donnant lieu contacts



109 420
seringues distribuées et **157 000** seringues récupérées

PAUSE DIABOLO



MISSIONS

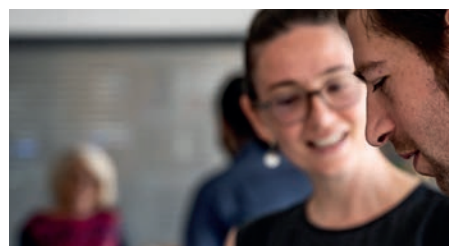
Pause Diabolo est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) qui a pour mission de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **619 personnes** ont été accueillies dont **294 nouveaux usagers** (81 % d'hommes et 19 % de femmes). 42 % sont sans emploi, vivent des revenus de la manche et n'ont aucune aide sociale.
- L'inhalation est la première pratique des personnes accueillies (60 %). Le sniff est en augmentation notable ainsi que la consommation de cocaïne.
- 157 000 seringues usagées ont été récupérées et 109 420 seringues distribuées.
- 102 Kits Naloxone ont été distribués.
- 162 interventions de rue, 13 interventions en prison et 6 interventions en squat ont été réalisées.
- 485 actes infirmiers ont été dispensés ainsi que 34 actes de dépistage et de vaccination.
- 26 593 kits expert' ont été livrés auprès de 20 pharmacies du programme PEKO.

- 4 365 passages ont été comptabilisés au sein de l'espace accueil et 2 360 passages pour la mise à disposition de nourriture et de boissons.
- 3 900 actions de RDR liés à l'usage de drogues/sexualité ont été assurées et 2 545 actions en matière d'hygiène.
- 425 démarches d'accès aux droits et de maintien ont été mises en œuvre ainsi que la mise en place de la domiciliation.
- 10 événements ont été couverts en milieu festif (8 296 personnes touchées). Du matériel de RdRD a été mis à la disposition lors de 45 événements.
- De nombreuses permanences ont été assurées pour répondre aux sollicitations des établissements d'Hébergement, d'Accueil et d'Insertion ainsi que des actions de sensibilisation à la RdRD. 80 professionnels ont été notamment sensibilisés au détournement d'usage de substances dans le cadre de la journée régionale d'addictologie de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- L'investissement auprès de la santé communautaire s'est développé, Le service est l'un des sites pilotes d'un projet co-porté avec AIDES sur la thématique du chemsex financé par la Fédération Addiction. L'équipe a pu également intervenir auprès de professionnels des CEGIDD et le service commence à formaliser des partenariats avec des services hospitaliers lyonnais.
- Des interventions en milieu carcéral ont été lancées à la demande du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon à la Maison d'arrêt de Corbas dans les quartiers hommes et femmes.



ADRESSE DU SERVICE
64 rue Villeroy
69003 Lyon

LABORATOIRE CCM



MISSIONS

Dans le cadre d'une coopération avec Médecins du Monde et la Fédération Addiction, Pause Diabolo a ouvert en 2018 un laboratoire d'analyse de drogues par Chromatographie sur Couche Mince (Laboratoire CCM). La CCM constitue une technique d'analyse et d'identification des produits contenus dans les échantillons avec des résultats rapides.

Le Laboratoire CCM est destiné aux usagers accueillis à Pause Diabolo et aux associations et services d'accompagnement la région Auvergne Rhône-Alpes. 20 structures représentant plus de 100 collecteurs coopèrent ainsi dans ce projet. Par ailleurs, le laboratoire est membre du Comité de Pilotage National du réseau « Analyse ton Prod » porté par la Fédération Addiction pour mener un travail d'étude à l'échelle nationale.

Le laboratoire CCM a pour missions de :

- Surveiller les consommations de substances psychoactives et de leurs modes de consommation.
- Recueillir des données visant à assurer la surveillance de la nature et de la toxicité des produits consommés.
- Conseiller en matière de réduction de risques personnalisés sous forme d'un entretien associé pour chaque analyse de produit.
- Évaluer de nouveaux outils ou stratégies de prévention contribuant à améliorer la prévention et à l'adapter à l'évolution des pratiques.



ADRESSE DU SERVICE
64 rue Villeroy
69003 Lyon



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **559 analyses ont été réalisées** (dont 351 pour Pause Diabolo).
- Mise en place de la HPLC pour l'analyse quantitative de tous les produits collectés au CAARUD.
- Réalisation d'une base de données des produits psychoactifs et de coupe identifiés.
- Participation aux actions hors les murs.
- Contribution aux rencontres régionales du réseau « Analyse ton prod ».
- Participation aux journées inter-CAARUD.
- Participation à 19 nuits ou événements festifs ayant permis au public usager de faire analyser ses produits.



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr - www.mas-asso.fr

17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr - www.mas-asso.fr





MISSIONS

LIGNE 37 est un service médico-social, créé en octobre 2022, en vue d'accompagner des jeunes étrangers en errance et parfois mineurs dans le quartier de la Guillotière.

Piloté par Le MAS, ce projet en phase expérimentale et renouvelé jusqu'au 31/12/2024, est réalisé en coopération avec les associations ALYNEA et CAPSO. Son élaboration, sa fondation et son organisation font suite à un appel à manifestation d'intérêt regroupant l'État, l'Agence Régionale de Santé, le ministère de la Justice, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon.

Une équipe mobile pluridisciplinaire accompagne et oriente des jeunes en difficulté dans une approche globale avec les missions suivantes :

- Aller-vers et identifier le public visé par le service.
- Créer une alliance thérapeutique et un accompagnement social adapté par des observations de terrain et des savoirs croisés.
- Veiller à garantir, en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), l'exercice des mesures judiciaires des mineurs concernés.
- Déjouer par la médiation les freins à la prise en charge des jeunes dus à l'emprise de produits et/ou à une emprise psycho-sociale.
- Prioriser la mise au jour et l'accompagnement des victimes de violences et/ou de TEH.
- Produire une connaissance quantitative et qualitative relative à la situation du public et du territoire de la Guillotière dans le cadre d'une recherche-action.

LIGNE 37 s'inscrit en coordination de l'ensemble des acteurs intervenant auprès des publics de la Guillotière. L'assise territoriale du service et la confiance qui lui est accordée permettent de relayer et de faciliter l'action de nombreux partenaires (MEOMIE, PASS Mobile, Maraude Jeune, Amicale du Nid, Prévention spécialisée...).



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **225 jeunes** ont été accueillis au cours de l'année : 97 % sont des hommes originaires pour la majorité du Maghreb ; 47,2 % sont âgés de 25 à 29 ans, 33,4 % sont âgés de 18 à 24 ans et 19,4 % sont ou se déclarent mineurs. 81 % vivent dans la rue, en squat ou sont hébergés chez des tiers.
- **393 tournées** ont été réalisées sur le territoire de la Guillotière permettant d'identifier solidement l'équipe auprès des jeunes.
- **Plus de 1700 actes** ont été réalisés couvrant l'accompagnement éducatif, le soin/addiction, les démarches d'accès aux droits, la justice.

La moitié des actes s'articulent autour de l'accompagnement éducatif notamment des plus jeunes. Le soin, notamment addictologique, également très présent, a permis à 68 jeunes d'entrer dans un parcours de soin. Concernant les démarches d'accès aux droits, elles s'inscrivent le plus souvent en miroir avec des demandes d'AME et en amont de domiciliation. Enfin, les actions en lien avec la justice s'articulent essentiellement en prolongement d'accompagnement PJJ impliquant une communication régulière avec les différents services de milieu ouvert voire d'hébergement.

Enfin, le repérage et le soutien aux victimes potentielles de traite humaine a connu une importante accélération avec un rapprochement auprès des autorités compétentes.



MISSIONS

DARJELY est un « dispositif référent », crée en février 2023, de parcours de soin en addictologie et en psychiatrie de Jeunes Migrants en Errance (JME) sur le territoire de la Métropole de Lyon installé au sein du Centre Hospitalier Le Vinatier.

DARJELY joue un rôle d'interface entre les équipes d'accompagnement social et les dispositifs de soins pour assurer la coordination et la continuité des parcours des jeunes concernés. Ses missions sont les suivantes :

- Accueillir et recevoir les JME en lien avec les partenaires.
- Proposer aux JME une inscription et un accompagnement libre afin d'élaborer leur projet personnalisé de soins.
- Améliorer la cohérence des prises en charge en contribuant aux orientations à l'accès aux droits, aux soins et aux évaluations des situations.
- Optimiser la couverture médicale en assurant un maintien du lien, notamment avec le soin, à travers les différentes phases de vie des jeunes.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **371 contacts** avec des JME ont été établis et **202 entretiens** réalisés.
- **109 jeunes** ont été reçus en primo accueil :
 - 97 % sont des hommes.
 - 44 % sont de jeunes majeurs (18-24 ans), 19 % sont des majeurs étant à la limite de l'âge d'accompagnement par le dispositif (25-30 ans) et 37 % sont des mineurs.

- 95 % sont hébergés ou habitent chez des tiers mais sans réelle stabilité.
- 72 % sont sans activité professionnelle ou en activité non-déclarée.
- 54 % sont accompagnés pour des soins en addictologie, 29 % pour des soins en santé mentale, 13 % pour les deux.
- 34 % sont accompagnés par les services du MAS au niveau social.

— L'année a été marquée par l'installation du dispositif : prise de poste du coordinateur de parcours de soins, installation dans les locaux du SUAL du Vinatier, mise en place du logiciel MANO, organisation d'une cinquantaine de rencontres pour faire connaître le dispositif auprès des professionnels concernés par le public ciblé.

— Des interventions en milieu carcéral fermé à la Maison d'Arrêt de Corbas ont été assurées partant du constat que les JME constituent plus de 30 % de la population de cet établissement pénitentiaire.

— Des groupes de parole ont été initiés. Ils seront développés en 2024 sur plusieurs thématiques (addictions, santé mentale, santé générale, situations psycho-sociales) en partenariat notamment avec l'Orspere-Samdarra, le CMAE (Centre de Mise à l'Abri et d'Évaluation) Forum Réfugiés, le CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) France-Addictions, le Secours Populaire, le CSAPA Détention à la Maison d'Arrêt de Corbas.



ET LE PROGRAMME ICONE 2

Les personnes usagères de drogues par voie intraveineuse représentent un groupe à risque d'infection par le VHC. Pour parvenir à l'élimination de l'hépatite C, les structures de soins doivent innover en « allant vers » les populations cachées afin de dépister l'hépatite C et proposer un traitement antiviral très rapide sous forme d'un schéma simplifié.

Dans ce contexte, Le MAS a lancé, en février 2024, à Lyon, la Recherche en Santé Publique ICONE 2 après plusieurs mois de préparation à partir de l'expérience du programme ICONE 1 à Montpellier.

Innovant et basé sur une collaboration étroite entre divers acteurs de l'action sociale, du soin et de la recherche, ICONE 2 est un projet qui vise à évaluer l'impact de la cooptation par les pairs sur la cascade de soin VHC.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Inserm, l'Entreprise des possibles, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la mobilisation des partenaires opérationnels : ALYNEA, Oppelia, AIDES, ADHEC, HCL et Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Le handicap touche 12 millions de personnes en France soit 18 % de la population dont 7 millions de plus de 15 ans.

Le terme de handicap renvoie très souvent à l'exclusion, par exemple, l'exclusion du monde du travail. C'est en quelque sorte un empêchement permanent qui devient un fardeau pour soi, pour la famille, pour la société. Cependant, le handicap ne représente pas la maladie mais sa conséquence sociale par rapport à nos exigences d'adaptation à l'environnement et il peut toucher tout le monde. La question du handicap génère encore beaucoup d'idées reçues. Pourtant, 80 % des personnes vivent avec un handicap invisible survenu à l'âge adulte.

L'inclusion des personnes en situation de handicap représente donc un enjeu majeur dans notre société en particulier dans leur accès à l'emploi.

À cet égard, les Entreprises Adaptées permettent à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités. Elles les accompagnent dans leur projet professionnel et peuvent être une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics.

L'association Le MAS, qui se mobilise pour un monde juste et solidaire, est l'actionnaire unique de l'Entreprise Adaptée (EA) L'ORANGERIE. C'est un moyen de répondre aux besoins de ce public et en même temps, un moyen de faire évoluer les regards, en créant du lien entre l'association et l'EA.



CHIFFRES CLÉS 2023



2 M€

de chiffres d'affaires en hausse de 6,5 % :

- **49 %** espaces verts.
- **41 %** hygiène et propreté.
- **10 %** activités multiservices.



66

personnes (effectif au 31/12/2023) soit 58,5 ETP



67 %

du personnel est en situation de handicap :

- **38 %** ont suivi une formation individuelle.
- **30 %** ont bénéficié d'un accompagnement social.

L'ORANGERIE



PRÉSENTATION

L'ORANGERIE est une Entreprise Adaptée qui allie utilité sociale et performance économique en travaillant avec l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

L'ORANGERIE intervient dans trois secteurs d'activités :

- Entretien et aménagement des espaces verts.
- Hygiène et propreté.
- Travaux multiservices.

Le management de l'entreprise s'appuie sur le développement de quatre valeurs déclinées au quotidien par l'ensemble du personnel :

- Respect.
- Bienveillance.
- Rigueur.
- Amélioration continue.

RÉALISATIONS

Performance économique

L'ORANGERIE réalise environ 25 % de son chiffre d'affaires grâce à la commande publique.

Le reste de sa clientèle est composé de grands comptes (comme ORANGE, SOLUTEC, RTE...) et d'une multitude de plus petits clients allant des Petites et Moyennes Entreprises aux particuliers.

Cette année, l'entreprise a renouvelé avec succès des appels d'offres importants avec la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon.



© Loïc Benoit

Performance sociale

L'ORANGERIE a amélioré sa performance sociale à plusieurs niveaux.

- Une politique RH renforcée a été mise en œuvre permettant d'améliorer la reconnaissance individuelle et collective du personnel (validation des acquis d'expérience, amélioration du pouvoir d'achat en lien avec l'évolution de la convention collective et l'accord d'entreprise sur l'intéressement...).
- Un poste de Responsable Ressources Humaines et Diversité a été créé le 01/01/23. Laurie GOSSE qui occupait la fonction de référente handicap a été recrutée à ce poste.
- Un travail sur la mise en place de nouveaux logiciels de gestion des ressources humaines a été réalisé (SIRH Factorial / Flatch'r).
- Des aménagements de poste ont été opérés pour le personnel sédentaire.
- Le personnel a été sensibilisé au harcèlement sexuel et aux agissements sexistes.



© Loïc Benoit



© Loïc Benoit

Projets

En parallèle, des dossiers transversaux ont permis de renforcer les collaborations avec les équipes du MAS notamment :

- Participation à la démarche globale du MAS sur l'élaboration de sa stratégie de communication et les enjeux liés aux sujets du handicap.
- Collaboration avec l'EM Lyon sur un projet de prospective. L'objectif était de voir le monde sous un nouveau jour pour fixer des priorités autrement, en lien avec les possibles évolutions futures aussi bien de l'environnement, que des politiques et des politiques publiques, que de la société.

Certification MASE (2023-2026)



L'ORANGERIE a obtenu, en juillet 2023, la certification MASE pour une durée de 3 ans, ce qui est inédit et de bon augure pour la pérennisation de cette démarche.

L'ORANGERIE s'investit fortement pour la sécurité, le bien-être de ses salariés ainsi que pour le respect de l'environnement.

La certification MASE est le résultat concret de cet engagement.

Dans ce contexte, L'ORANGERIE a travaillé avec un ergonome pour améliorer les conditions de travail du personnel sédentaire travaillant dans les bureaux. Les travaux démarrés l'année dernière dans l'atelier sont en voie d'achèvement.



© Loïc Benoit



© Loïc Benoit

ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP

Certains salariés peuvent en fonction de la singularité de leur parcours de vie rencontrer une situation de handicap temporaire, durable ou à vie. C'est pourquoi, L'ORANGERIE a développé un vaste réseau de partenaires afin de diversifier ses expertises et d'accompagner durablement les salariés dans l'emploi.

L'ORANGERIE recrute des personnes en situation de handicap reconnues Bénéficiaires de L'Obligation d'Emploi de Travailleur Handicapé (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, Pension d'Invalidité, Allocation Adulte Handicapé, ...) par le biais des Services Publics de l'Emploi (France Emploi, Cap Emploi, Mission Locale), de candidatures spontanées ou de propositions d'organismes en lien avec l'inclusion des personnes en situation de handicap ou l'Économie Sociale & Solidaire (réseaux sociaux, accompagnement par des associations, des structures d'insertion, des établissements médico-sociaux, ...).

Les salariés présentent également pour la majorité des problématiques socioprofessionnelles. L'enjeu est donc d'identifier les freins à l'accès ou au maintien en emploi et de proposer des solutions individualisées en accompagnant ses salariés à la définition de leur projet professionnel et à leur montée en compétence tout au long du parcours professionnel.

Et pour attirer de nouveaux talents, L'ORANGERIE envisage également de développer sa marque employeur pour réunir à terme toutes les conditions de réussite pour poursuivre son développement.



© Loïc Benoit



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr